LES CAHIERS

UNIVERSITÉ ET TERRITOIRES

N° 60

décembre 2022

Avec le soutien du :

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

et avec le concours de :

RCF Loire

www.lasaire.net

SOMMAIRE

PREAMBULE

Georges Ziegler

INTRODUCTION DU SEMINAIRE

Gilbert David, Pierre Héritier

INTRODUCTION DE LA TABLE RONDE I

Marc Véricel

I-1 L'ETAT DES LIEUX DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

Julien Gossa

I-2 L'ALLIANCE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE ET DES ENTREPRISES

Augustin Montoussé

I-3 LES ATTENTES DES JEUNES SUR LA REPONSE DU MONDE ECONOMIQUE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AUX PROBLEMATIQUES SOCIO-ENVIRONNEMENTALES

Eric Verney

I-4 SYNTHESE DES DEBATS DE LA TABLE RONDE I

Jean-Antoine Neyran

INTRODUCTION DE LA TABLE RONDE II

Anne-Marie Vergnon

II-1 LE ROLE DES UNIVERSITES DANS LES DYNAMIQUES TERRITORIALES

Gabriel Colletis

II-2 POURQUOI LE TERRITOIRE EST-IL UN CANDIDAT PROMETTEUR MAIS DECEVANT AU PILOTAGE DU DEVELOPPEMENT ?

Frédéric Bruggeman

II-3 LES SALARIES DOIVENT ETRE AU CŒUR DE LA TRANSFORMATION DU MODELE PRODUCTIF

Jacques Perrat

II-4 L'UNIVERSITE STEPHANOISE DANS UN MONDE EN EVOLUTION, STATUT DES ETUDIANTS, TERRITOIRE ET PARTENARIAT

Damien Charitat

II-5 L'UNIVERSITE JEAN MONNET DANS SON ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL

Christian Faverjon

II-6 SYNTHESE DES DEBATS DE LA TABLE RONDE II

Gilbert David

PREMIERES CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

I-LE ROLE DE LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES DANS LES INTERACTIONS UNIVERSITE-TERRITOIRE

Laurence Bussière

II- LE BESOIN D'ECHANGES ENTRE UNIVERSITE ET ACTEURS DU TERRITOIRE POUR METTRE EN ŒUVRE LA REDIRECTION ECOLOGIQUE

Anne-Marie Grozelier

PREAMBULE

GEORGES ZIEGLER, Président du Conseil Départemental de la Loire, a fait l'ouverture de ce séminaire.

En accueillant les participants et les intervenants qu'il a remerciés, il a souhaité une belle réussite aux travaux de la journée qu'il souhaite utile pour l'avenir de nos territoires.

INTRODUCTION DU SEMINAIRE

GILBERT DAVID, PIERRE HERITIER
Lasaire

Le séminaire du 12 octobre à St Etienne s'inscrit dans la continuité et la suite du séminaire organisé en partenariats, en Seine St Denis, à l'Université de Paris Nord en janvier 2022.

A Toulouse, Reims, d'autres rencontres se sont déroulées sur le même thème au cours de l'année 2022.

La « réindustrialisation » des territoires constitue le cœur du sujet : la France a perdu deux millions d'emplois industriels depuis une trentaine d'années, elle est passée en Europe de la deuxième place (derrière l'Allemagne) à la septième (derrière l'Italie, l'Espagne ou la Suisse).

Mais cette « réindustrialisation » constitue une profonde mutation vers le nouveau modèle qu'impose l'urgence de la crise écologique. Ce nouveau modèle va impacter notre système socio-productif, l'appareil de production, mais aussi le travail, les qualifications et nos modes de vie. Cette mutation doit être gérée avec les gens concernés, les entreprises, les syndicats. Il serait vain de vouloir le faire sans ou contre eux ! Le modèle, pour être acceptable, doit être fondé sur l'idée de justice, de partage équitable des efforts et de forte réduction des inégalités.

La conjonction de deux événements est à l'origine de ce séminaire « Université et Territoires ».

- Le premier de ces événements tient à la mise en échec d'un projet complexe qui, s'il s'était réalisé, allait entraîner inexorablement l'absorption de l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne au sein d'un établissement de presque 100 000 étudiants.
- Le second c'est la tenue du séminaire de Paris, évoqué précédemment, sur la politique de renouveau industriel en France lié à l'urgence climatique.

L'organisation de ce séminaire s'articule autour de deux thématiques.

- Tout d'abord, nous avons pensé qu'après avoir analysé l'évolution de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, il serait intéressant de débattre de leur importance au niveau local, de mettre en évidence le rôle de l'Université Jean Monnet, et d'y inclure les attentes et les préoccupations des étudiants en termes de formation et d'évolution de leur carrière.

- Puis nous avons voulu regarder les liens qu'entretiennent la matière grise, l'innovation, le travail et les partenaires sociaux avec les territoires. Les territoires sont à entendre comme ceux de Saint-Étienne Métropole mais aussi le département de la Loire et ceux limitrophes de la Haute Loire, du Puy de Dôme et de l'Ardèche.

Et ce dans la perspective d'éclairer comment ces liens peuvent permettre à nos entreprises de réussir leur mutation, mutation qui doit s'inscrire dans le mouvement de développement d'une véritable stratégie territoriale de transition.

La transition écologique relève avant tout d'une approche scientifique. Le lien entre industrie et recherche doit être à l'origine de projets structurants pour le territoire vers un mode nouveau de développement.

Une gouvernance inclusive de tous les acteurs et les compétences citoyennes devra être mise en place pour mener à bien ce projet stratégique, mesuré par la mise en place d'indicateurs nouveaux comme par exemple le bien-être territorialisé.

Mentionnons que l'organisation de ce séminaire et l'élaboration de ce cahier sont l'œuvre d'un collectif, celui du groupe Lasaire de la Loire :Richard Baron, Gilbert David, Monique Garnier, Pierre Héritier, Jean-Pierre Le Men, Jean-Antoine Neyran, Marc Véricel, Éric Verney.

Nous remercions le Président du Conseil Départemental, **Georges Ziegler**, dont l'engagement a conditionné l'organisation de ce séminaire, ainsi que ses services et tous les intervenants pour l'animation de cette journée

INTRODUCTION DE LA TABLE RONDE I

MARC VERICEL,

Professeur émérite des universités, agrégé des facultés de droit, doyen honoraire de la faculté de droit de Saint-Etienne

L'idée générale de ce séminaire est donc de déterminer quels doivent être les liens entre l'évolution économique et sociale des territoires et l'enseignement supérieur et la recherche.

Dans ce cadre, il convient d'abord de procéder à un état des lieux de l'enseignement supérieur et de la recherche aujourd'hui. En effet, la « matière grise » constitue un ingrédient essentiel de l'innovation technique, économique et sociale ; la recherche et la formation des hommes représentent indéniablement l'une des clés fondamentales de la réussite d'un territoire. Il est donc important de bien comprendre et de mesurer l'optimisation de cette « transmission » de la production de savoir et de recherche des établissements d'enseignement supérieur et de leurs pôles de recherche à l'économie territoriale.

Or, en France, l'enseignement supérieur et la recherche ont connu une certaine évolution, depuis notamment la réforme des universités de 2008, vers un certain modèle, international notamment.

Mais cette évolution, qui implique entre autres des regroupements d'universités pour en faire des mastodontes censés gagner des places au classement international des universités, est-elle vraiment adaptée à la meilleure adéquation possible de l'université aux besoins des territoires, tant pour assurer la formation des hommes que pour assurer les évolutions scientifiques nécessaires ? Ne serait-il pas nécessaire d'infléchir cette évolution pour mieux l'adapter aux réalités économiques et sociales des territoires, en particulier bien sûr ceux de notre région.

Pour essayer de répondre à ces interrogations, nous avons invité :

- Julien Cossa, enseignant et chercheur à l'université de Strasbourg, pour nous présenter d'abord un état des lieux,

- Augustin Montoussé, directeur territorial d'ENEDIS

- Éric Verney, enseignant et chercheur à Télécom Saint-Étienne, pour compléter et réagir à cet exposé

- enfin nous ferons appel aux personnes qui sont dans la salle, qui ont toutes une expérience leur permettant d'apporter une contribution utile aux questions soulevées ce matin.

INTERVENTION SUR LE ROLE DE L'UNIVERSITE POUR CE XXIE SIECLE

Le rôle de l'université doit être de mener une politique **de qualité sur deux aspects :**

- **en matière de formation**

Il faut former des étudiants pour qu'ils trouvent du travail, notamment sur les territoires du département et de la région, ce qui implique d'abord un accompagnement réellement personnalisé des étudiants (laisser tomber l'enseignement purement de masse) et, aussi, évidemment, une bonne liaison entre l'université et les entreprises pour adapter la formation aux besoins de ces entreprises (notamment par une politique de concertation et de conclusions de contrat)

- **en matière de recherche**

Il faut produire des recherches de qualité dans les différents domaines scientifiques, notamment en association avec le CNRS.

Il n'est absolument pas utile d'être une grande université pour faire du très bon travail, tant en matière d'enseignement qu'en matière de recherche. On peut d'ailleurs prendre l'exemple de l'université Lyon 3 – à dominante juridique (3 fois plus d'étudiants qu'à Saint-Étienne), qui, d'une part, est incapable de se sortir d'un enseignement de masse, comme on le faisait il y a 40 ans et qui, d'autre part, produit 3 fois moins de travaux de recherche que Saint-Étienne. La différence est particulièrement significative s'agissant des études de droit (le seul centre de recherche juridique habilité par le Centre National de la Recherche Scientifique est situé à Saint-Étienne), mais vaut également pour les d'autres disciplines. **Il faut vraiment se sortir de l'idée préconçue selon laquelle ce sont les grandes universités qui sont les meilleures et qui donnent le plus de chance aux étudiants.**

Les regroupements ne sont certainement pas à rejeter, ils sont même parfaitement légitimes car ils permettent une rationalisation de certains dispositifs et de certains moyens. Cependant, à mon sens (et à celui de nombre d'universitaires français), ces regroupements ne doivent pas pour autant faire disparaître la personnalité des universités bien implantées sur leur territoire et dont les indices de performance (tant en matière d'insertion professionnelle des étudiants, qu'en matière de recherche) sont particulièrement bons, ce qui est tout à fait le cas de Saint-Étienne.

Il fallait donc, à mon avis, bel et bien rechercher un regroupement de Saint-Étienne à l'égard de Lyon, dans le cadre d'une grande université Lyon Saint-Étienne. Mais il faut faire cela tout en sauvegardant la spécificité stéphanoise (c'est-à-dire garder une véritable autonomie juridique pour le campus de Saint-Étienne et ses actuelles facultés).

I.1- L'ETAT DES LIEUX DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

JULIEN GOSSAT

Enseignant Chercheur à l'Université de Strasbourg

SECTION 1- PRE-MASSIFICATION (XIIème – XIXème)

Aux racines des universités

Les universités sont apparues en Europe au 12ème siècle. Dès l'origine, elles se divisaient en deux catégories, professionnalisantes, santé, droit, théologie et non-professionnalisantes, les « Arts », c'est-à-dire tout le reste.
La question de l'autonomie des universitaires par rapport aux pouvoirs (aussi financeurs) s'est posée d'emblée. Les pouvoirs religieux, municipal, politiques, économique, les pouvoirs citoyens ou des étudiants, des universités elles-mêmes, ont voulu contrôler les universitaires.

Un tournant civilisationnel

Au 19ème siècle, la révolution industrielle correspond à un tournant civilisationnel.
C'est alors le passage de la compétition guerrière à la compétition économique, la mondialisation du commerce et de la production, les grandes évolutions technologiques et industrielles dans les domaines du transport, des télécommunications, de l'énergie, de la motorisation, de l'agriculture et de l'industrie.
Cette véritable révolution de nos sociétés nécessite une montée en qualification de la population : des ingénieurs et des ouvriers qualifiés plutôt que des généraux et des soldats, moins d'agriculteurs et plus de manufacturiers.

SECTION 2- MASSIFICATION (XIXéme-1960, 1960 – 2000)

Une massification de l'éducation se développe alors du 19ème jusqu'en 1960 puis de 1960 aux années 2000.
Des investissements massifs sont réalisés dans l'éducation au point que cette période est appelée « l'âge d'or de l'éducation ». Un cercle vertueux s'établit et se développe :

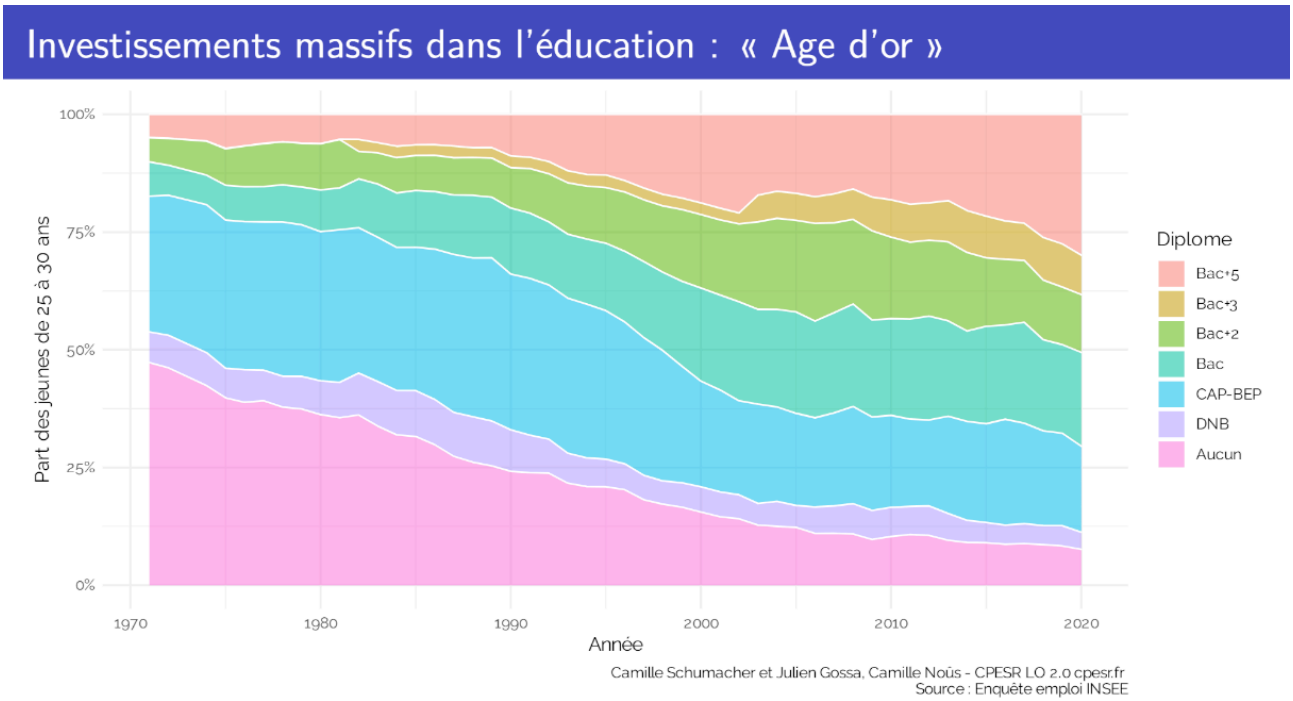

L'investissement dans l'éducation entraîne la montée en qualification de la main d'œuvre qui conduit à l'augmentation de la productivité qui permet la croissance économique dégageant les investissements dans l'éducation.

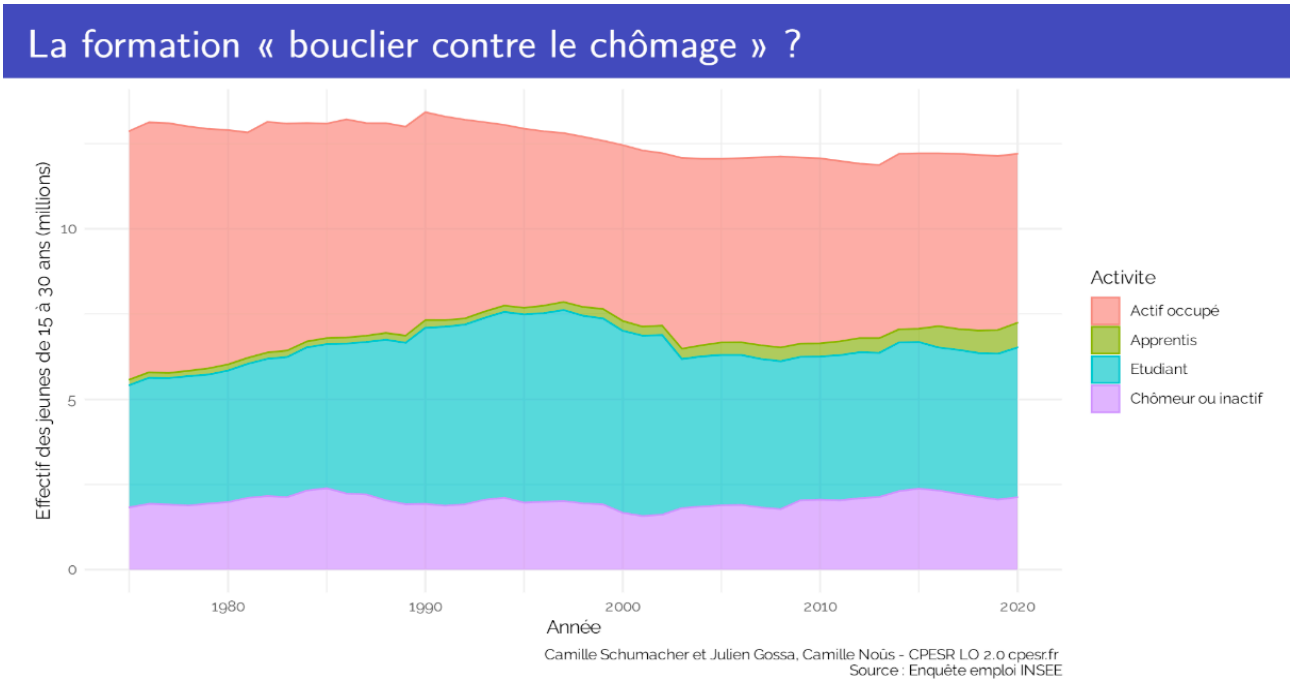

Depuis quarante ans le nombre de jeunes au chômage n'a pas varié. Il y a chômage parce que notre pays ne crée pas suffisamment d'emplois. Il est clair que la formation ne protège pas globalement du chômage. Elle permet simplement aux jeunes mieux formés de posséder un avantage comparatif, non un bouclier contre le chômage.

Aujourd'hui : Les objectifs sont atteints, et même dépassés

- 80% d'une classe d'âge au Bac
- 50% d'une classe d'âge diplômée du supérieur

Aucun autre objectif n'est fixé : fin de la massification et crise d'utilité

Indicateur 2.2 : **Taux d'accès au baccalauréat (champs public et privé)**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2020	2021	2022 (Cible PAP 2022)	2023 (Cible)	2024 (Cible)	2025 (Cible)
Total	%	87	82,8	85	82,5	83	83,5

INDICATEUR **mission**

1.1 – Pourcentage d'une classe d'âge obtenant un diplôme de l'enseignement supérieur en formation initiale

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2022 Prévision	2023 Cible
Pourcentage d'une classe d'âge obtenant un diplôme de l'enseignement supérieur en formation initiale	%	53,3	Non déterminé	53	53	53	53

Source : Bleus budgétaires https://www.budget.gouv.fr/documentation/documents-budgetaires/exercice-2022/projet-de-loi-de-finances/budget-general/

SECTION 3 – PASSER DU SIECLE DE LA QUANTITE AU SIECLE DE LA QUALITE

Dans cette période de post-massification (21ème siècle), le ministre de l'éducation François Bayrou a qualifié la phase suivante en déclarant qu'il fallait « passer du siècle de la quantité au siècle de la qualité. Passer de la massification à la démocratisation et du même mouvement rendre à notre société les conditions d'une adhésion à l'école sans laquelle il n'y a pas de succès possible ».

Cet enjeu des pays occidentaux à l'économie avancée est resté sans réponse claire jusqu'à présent.

La qualité se traduit pour les pouvoirs publics par quatre objectifs :

- La réussite étudiante
- L'autonomie des universités
- Des politiques d'Excellence
- Des budgets et des statuts

Réussite étudiante : d'un contrôle pédagogique à un contrôle administratif

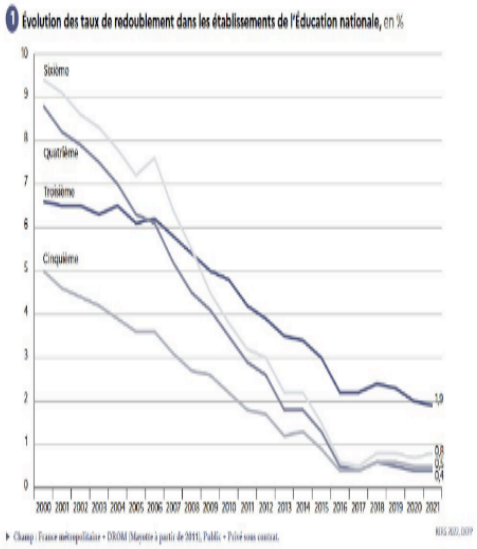

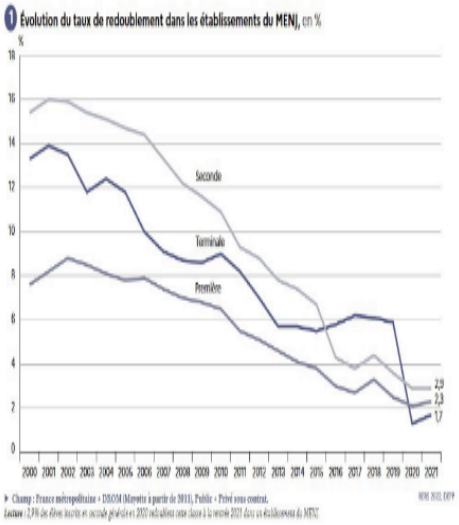

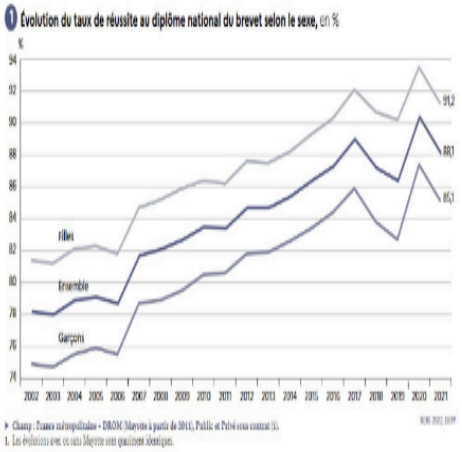

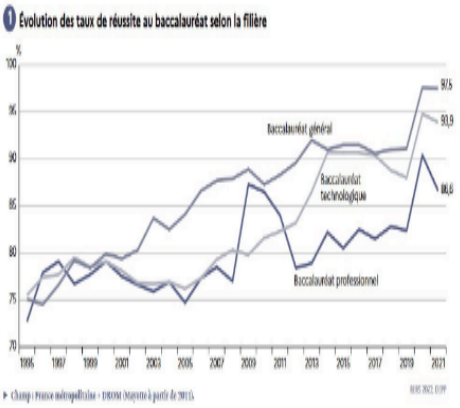

Source : RERS 2022 https://www.education.gouv.fr/reperes-et-references-statistiques-2022-326939

La réussite des étudiants qui se traduit par l'augmentation des diplômes et de leur niveau est obtenue par le passage d'un contrôle pédagogique à un contrôle administratif.
Le transfert de la masse salariale aux universités entraîne une augmentation des coûts de fonctionnement et de main d'œuvre pour les universités et logiquement la chute du budget par

étudiant.
En conséquence la qualité de l'enseignement diminue.

Autonomie : plus de liberté de recrutement pour les présidences d'université

- Loi LRU (2007) et RCE (Responsabilités et compétences élargies)
- Transfer de la masse salariale aux universités
  - Développement (coûteux) de compétences internes

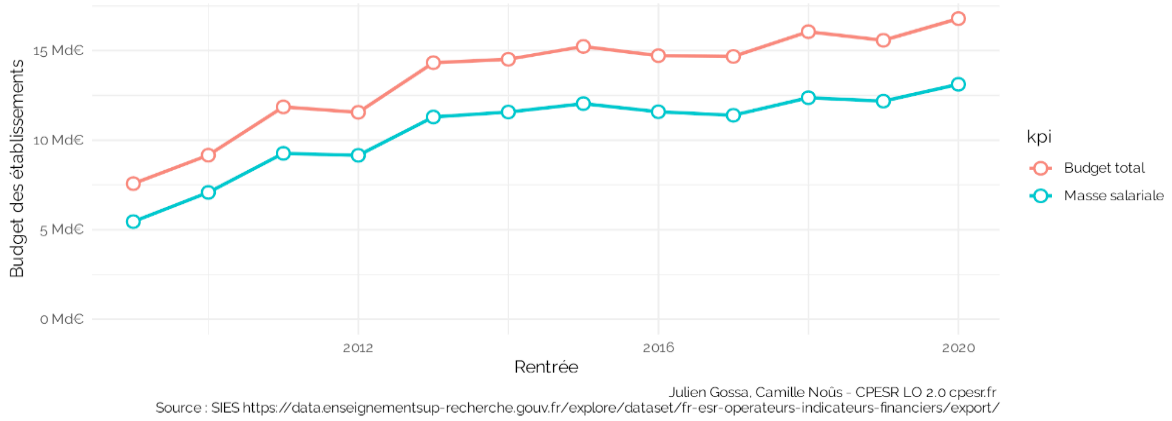

Autonomie : plus de responsabilités des universités

- Loi LRU (2007) et RCE (Responsabilités et compétences élargies)
- Transfer de la masse salariale aux universités
  - Inflation des coûts de fonctionnement et de main d'œuvre

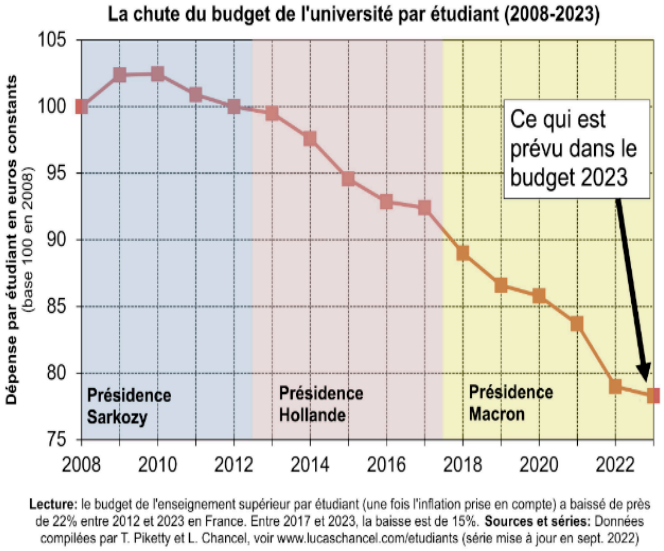

La loi LRU (2017) et RCE (Responsabilités et Compétences Elargies) organise le transfert de la masse salariale aux universités ce qui déresponsabilise l'État face à l'impact de la démographie et de l'inflation sur les universités.
Cela se traduit, face à la montée du nombre d'étudiants, par la baisse du taux d'encadrement et la stagnation du nombre d'enseignants. En conséquence la qualité de l'enseignement diminue

Autonomie : moins de responsabilité de l'Etat

- Loi LRU (2007) et RCE (Responsabilités et compétences élargies)
- Transfer de la masse salariale aux universités
  - Déresponsabilisation de l'Etat face à la démographie et l'inflation

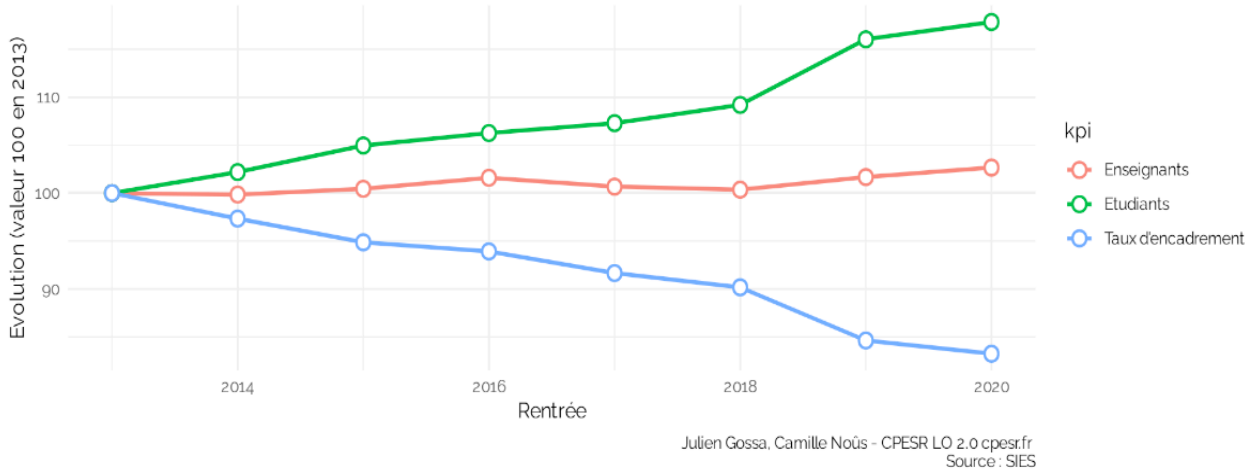

Politiques d'Excellence

Engagé depuis 10 ans, le PIA (Programme d'Investissement d'Avenir) finance des investissements prometteurs et innovants sur l'ensemble du territoire et dans des secteurs stratégiques pour la France (transition écologique, compétitivité des entreprises, enseignement supérieur et recherche, souveraineté industrielle, économie numérique…). Il se décompose en 4 vagues successives qui correspondent à l'engagement de nouveaux crédits pour poursuivre le déploiement du potentiel d'innovation et de croissance en France.
Dans ce cadre ont été mis en place par les pouvoirs publics :

- L'ANR (Agence Nationale de la Recherche)

Formidable outil de pilotage par le financement par projets.
Mais il est trop faiblement doté et se révèle terriblement chronophage, injuste et sans preuve d'efficacité

- L'AERES/Hcéres (Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur/Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur)

Formidable outil d'évaluation

Mais très chronophage, juste et toujours sans preuve d'efficacité

- L'IDEX (Initiative d'Excellence)

Politique décidée pour renforcer l'enseignement supérieur de notre pays dans la compétition mondiale mesurée par le classement de Shanghai. Elle se décline en deux points :
- La mise en place par fusions des universités et écoles en « 10 pôles pluridisciplinaires d'excellence de rang mondial »
- La différenciation des établissements

Elle vise surtout à encourager les fusions et à diminuer la voilure du service public

L'IDEX, comme l'ANR et l'AERES, ne révèle pas de preuve d'efficacité pour la recherche et l'enseignement supérieur.

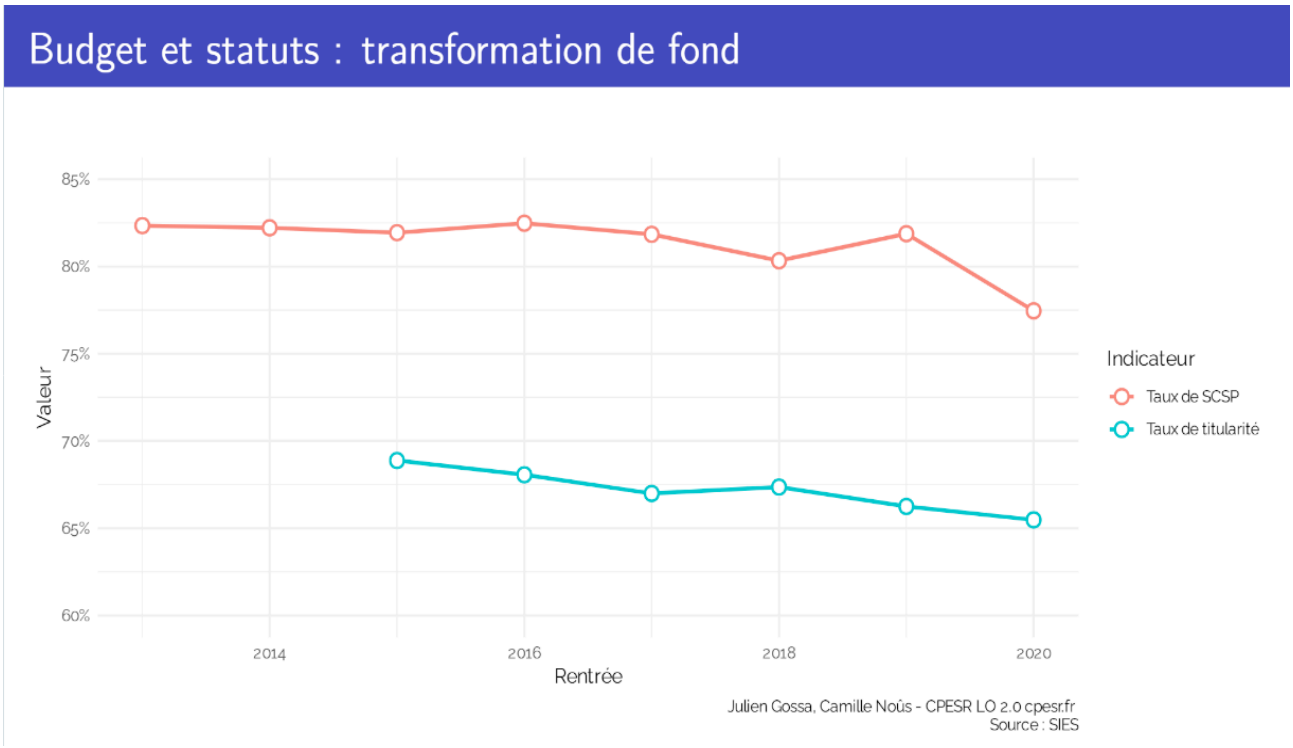

Le budget de l'enseignement supérieur et de la recherche publique ainsi que le nombre d'enseignants titularisés stagnent depuis 10 ans et diminuent en valeur absolue depuis 2018 alors que le nombre d'étudiants monte.
Voir les courbes du taux de SCSP (Subvention pour Charges de Service Public) et de titularité

SECTION 4 – PERSPECTIVES POLITIQUES APRES 2020

La période de post-massification depuis 2000 aboutit aux résultats suivants :
- un taux de réussite au Bac qui atteint un plafond,
- une autonomie des universités et une déconcentration sur les régions sans que l'Etat qui se déresponsabilise en donne les moyens ni aux unes ni aux autres.

- une diminution du budget et des enseignants titularisés et une dégringolade du budget par étudiant et du taux d'encadrement
- une politique dite d'excellence dotée d'outils de contrôle et d'évaluation chronophages, sans réelle preuve d'efficacité, poussant à la fusion des universités en dix pôles reconnus internationalement qui apparait peu efficace en termes d'enseignement et de recherche.

Face à cet échec pour l'enseignement et la recherche que traduisent les enquêtes comparatives entre pays, que faire maintenant ?

Perspectives pour la Recherche

En 2020 une loi de programmation de la recherche est votée avec l'ambition de donner des perspectives et de doper la recherche française. Un investissement présenté comme « investissement historique » trop timide, sans rééquilibrage entre les budgets récurrents et les budgets performants, fragilise des régulations de la profession et ne décide rien sur la structuration de la recherche (entre fondamental et innovation ; universités et organismes de recherche nationaux tels que le CNRS, INRAE, INSERM, CEA).

Perspectives pour la Formation

En 2018, le ministère de l'éducation met en place la plateforme Parcours Sup qui doit permettre une meilleure orientation des bacheliers entrant dans les universités et les écoles supérieurs. Il permet un meilleur contrôle de l'Etat sur les flux de jeunes entre le Lycée et le Supérieur mais développe beaucoup de stress chez les lycéens et ne se traduit pas par un équilibrage offre de formation / souhaits des étudiants et intérêts général. En revanche, un développement rapide de formations privées inégalitaires, soutenu par les financements de la BPI mais sans contrepartie tel qu'un réel encadrement par le ministère de l'éducation nationale.

En 2022, la plateforme Parcours Master est créée pour faire face à l'embouteillage des étudiants en fin de Licence et permettre une sélection des étudiants. Il entérine la limitation du nombre de places en master et laisse de nombreux étudiants sans solution.

En 2019, le gouvernement décide d'impulser un développement sans précédent de la formation en apprentissage, en alternance et de la formation continue. Si le rapprochement universités vie active est nécessaire, le pilotage, les moyens de contrôle de la qualité de ces formations ne sont pas au rendez-vous. Sans impact sur l'emploi et avec un risque réel de casser le dispositif de formation ?

SECTION 5 – CONCLUSION GENERALE

Pour conclure cette intervention, une question demeure sans réponse malgré l'accumulation des « réformes » :

Quel doit être le rôle de l'enseignement supérieur et de la recherche ?

La Recherche :

- Le rayonnement culturel des grandes découvertes ?
- La visibilité internationale pour attirer les « talents » ?
- Préparer l'avenir et résoudre les grands problèmes posés à notre pays et à notre continent ?

- L'innovation pour soutenir la productivité des entreprises ?

L'Enseignement :
- Produire la meilleure main d'œuvre pour la productivité des entreprises ?
- Former pour le rayonnement international de la France ?
- Former des citoyens éclairés pour faire face aux crises ?
- Faire tampon entre la jeunesse et l'emploi (ou le chômage, tant il est maintenant évident que, depuis cinquante ans, notre pays n'arrive pas à créer suffisamment d'emplois pour sa population en âge de travailler).

SECTION 6 – SAINT – ÉTIENNE ET SON UNIVERSITÉ

L'université Jean Moulin est une petite université comparée aux universités de Lyon et de Grenoble.
Cependant elle est bien placée pour son taux d'encadrement des étudiants, son taux de titularité, et très bien placée pour l'équilibre des ressources propres recherche et formation. Ces bons critères relativement à l'ensemble des universités seraient à valoriser.

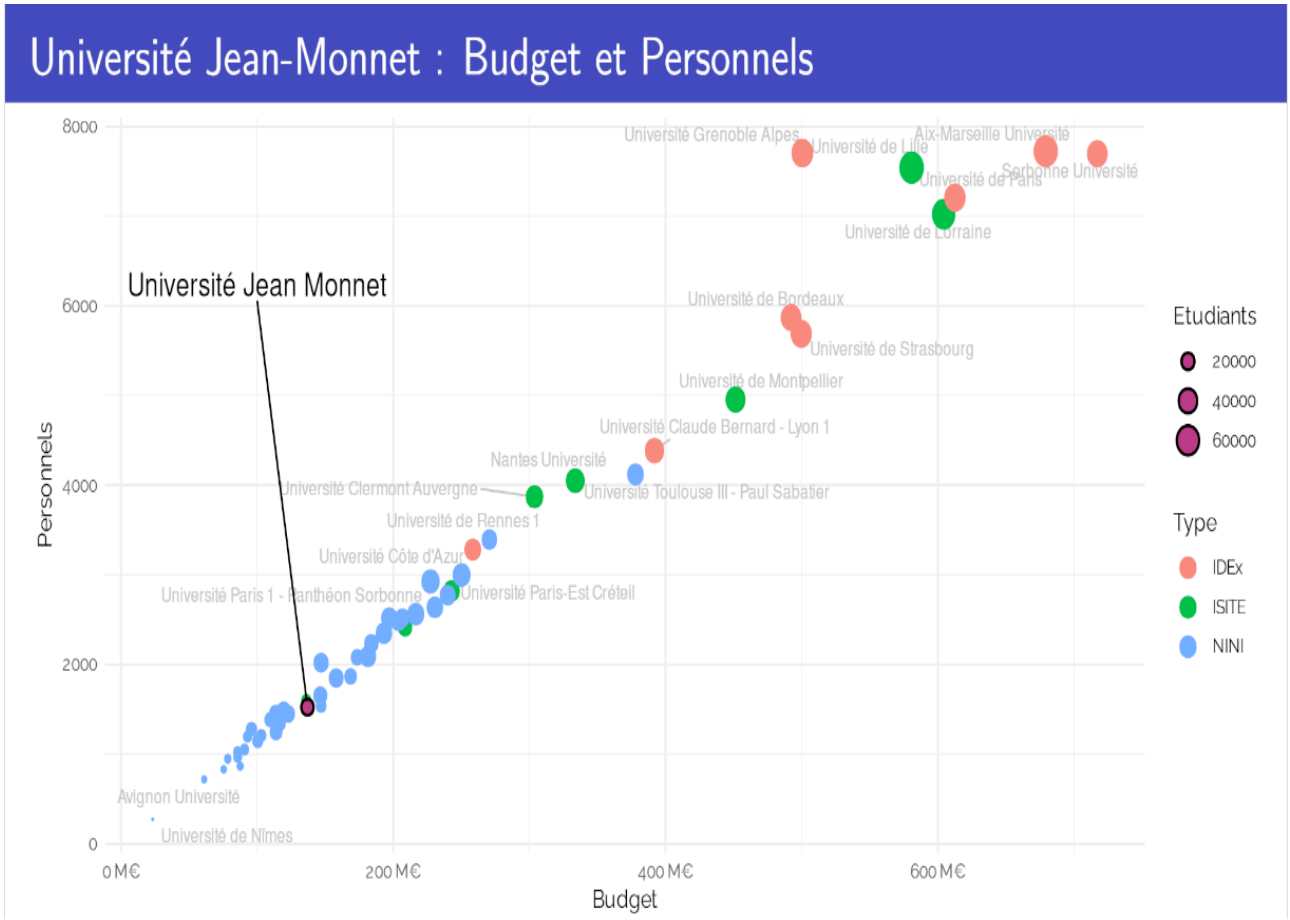

Université Jean-Monnet : Budget par étudiant et Taux d'encadrement

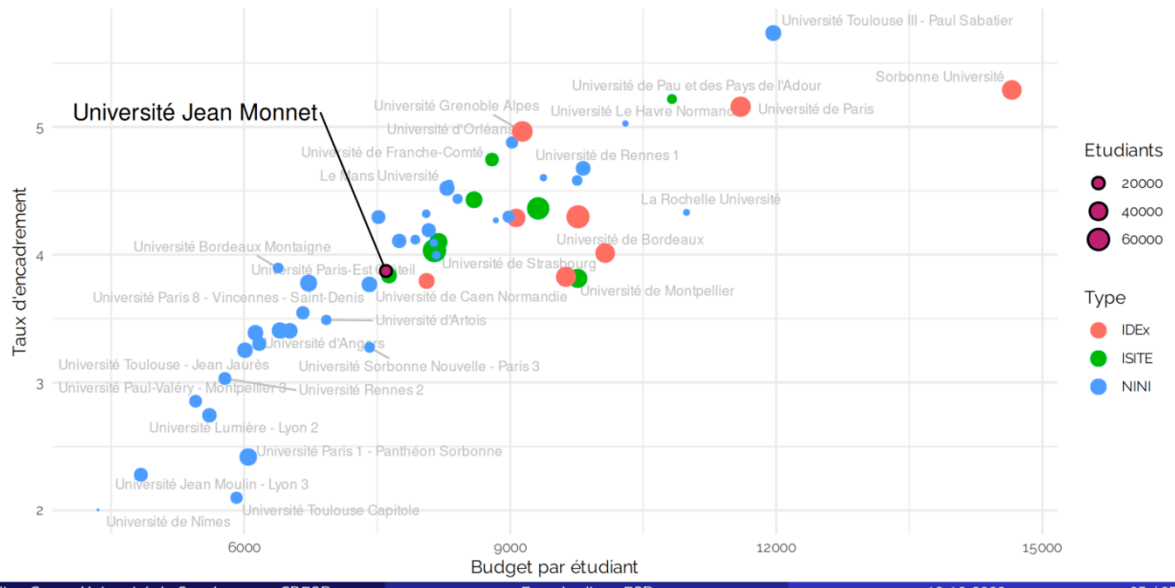

Université Jean-Monnet : Ressources propres formation et recherche

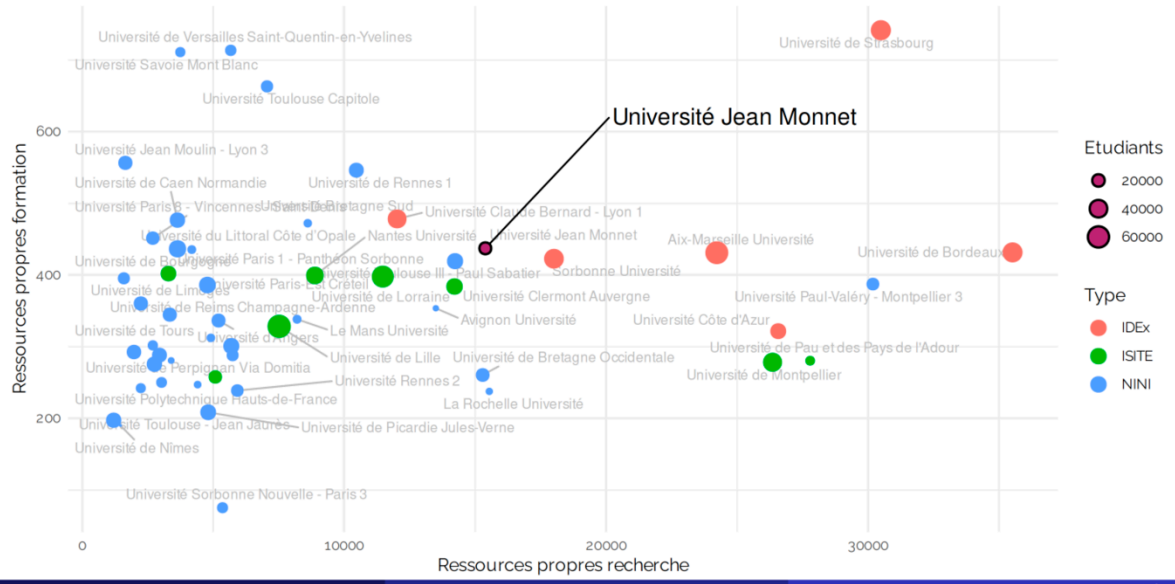

I.2- L'ALLIANCE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE ET DES ENTREPRISES

AUGUSTIN MONTOUSSE

Directeur ENEDIS Loire

Une étude de l'agence internationale de l'énergie établit que plus de la moitié des technologies nécessaires à l'atteinte de la neutralité carbone en 2050 n'est pas encore sortie de laboratoire. Nous avons tous en tête cette fameuse fusion nucléaire dont on parle depuis plusieurs décennies…
Nous avons donc besoin de connaissances et de compétences pour atteindre cet objectif crucial et c'est bien l'alliance de l'enseignement supérieur de la recherche et des entreprises qui permettra de l'atteindre.
Les liens entre entreprises et l'université sont nombreux soit à travers des partenariats, à travers des consortium, au moyen d'action de recherche communes, voire à travers des prestations en sous-traitance. Il y aussi des cours qui peuvent être assurés par des professionnels en entreprise et bien évidemment au moyen de l'alternance, des stages et au final par le recrutement des diplômés.

Pour ce qui est de la France le constat, à nuancer certes est que le système universitaire excelle en matière de production de connaissances scientifiques[1]. Ce qui manque parfois c'est l'ouverture, la confrontation aux contraintes de la vie économique (les chercheurs sont plutôt confrontés à la réalité administrative et technocratique les conduisant à produire environs 5 dossiers de financement pour en obtenir un au plus).
De plus, est à promouvoir « …le développement de compétences sociales et comportementales comme la confiance, la coopération, l'acceptation de l'échec, le sentiment d'appartenance »[2]
Les entreprises certes ont besoin à la fois de profils spécialisés et aussi de généralistes, de profils sachant apprendre, sachant s'adapter et dotés d'une solide culture générale.
La réponse se trouve dans le dialogue entre le monde universitaire et celui des entreprises ; c'est la coopération, le frottement entre deux mondes qui est indispensable. L'entreprise doit savoir donner gratuitement. De son côté l'université dois admettre que se priver de la réalité des entreprises c'est risquer de prendre de la distance avec le réél. Il y a un risque à la fermeture, à se couper du réel, au profit de la théorie pure, voire de l'idéologie (« L'Université est un lieu propice au wokisme »[3]).

« Se priver de la réalité des entreprises, c'est masquer aux enseignants et aux élèves un pan considérable de la transition écologique qui implique une vision systémique tenant compte des réalités économiques et sociales »[4].

---

[1] Le directeur de l'INSEAD déclarait il y a peu que ce qui différenciait les écoles de Management (dans les classements en tout cas !), c'était la recherche.
[2] Extrait de « Economie du savoir-être » de Yann Halgan et Élise Huilery, Editions Presses de Sciences Po.
[3] Pierre-Henri Tavoillot, président du Collège de Philosophie dans Emile le Magazine des Sc-Po Automne 2022.
[4] Tribune collective dans les Echos octobre 2022 Le dialogue enseignants-entreprises, facteur de la transition écologique Antoine Frérot et Xavier Huillard respectivement PDG de Véolia et de Vinci.

L'entreprise apporte des moyens, des cas d'usage, du pilotage et la culture du résultat. Elle permet de faire se confronter les étudiants au terrain. L'université doit ouvrir les étudiants aux besoins de la vie économique. Il nous faut pouvoir accélérer le passage de la recherche au développement en détectant plus tôt les innovations en faisant émerger des solutions d'avenir. À noter que c'est une des missions de la fondation de l'université Jean Monnet que de financer des projets au stade de l'émergence. Il s'agit aussi de mettre les étudiants au contact du réel. « L'enseignement doit être la clé de voute entre les aspirations écologiques de la jeunesse et les attentes de la société »

Enfin il est important de développer la transversalité Nous voyons ici à Saint-Etienne l'exemple de l'université Jean Monnet dotée d'un certain nombre d'atouts :

- Une taille modeste qui permet l'agilité
- La polyvalence qui permet la transversalité
- Une certaine proximité dans le territoire qui permet les partenariats

Il s'agit de trouver un équilibre dynamique entre la recherche de l'excellence dans la connaissance et les nécessités de la vie économique et sociales. Cela passe par l'esprit de dialogue et de coopération sans dogmatisme dans un esprit d'ouverture et avec la volonté de jouer collectif.

La gouvernance territoriale en matière économique, laquelle inclut nécessairement l'enseignement (y compris secondaire) et la recherche, est une des clefs de la réussite en la matière.

La situation est critique, nous avons des raisons d'espérer, voici en guise de synthèse a postériori l'expression du patron d'un de nos fleurons :

« Le niveau de formation est-il satisfaisant en France ?

C'est un sujet sérieux et grave la France a décroché sur le front de la formation initiale et en particulier pour les formations scientifiques. Notre pays sait former des élites de classe mondiale mais l'écart ne cesse de se creuser en matière de formation générale. Or dans une usine il faut toutes sortes de profil. Il faut bien sûr des ingénieurs très pointus mais aussi des collaborateurs qualifiés avec un bagage scientifique et technique de qualité. Il faut savoir faire fonctionner des machines, raisonner, se poser les bonnes questions et trouver des solutions. La France a longtemps conçu la formation initiale de façon étanche par rapport au monde de l'entreprise là où il serait nécessaire de créer un continuum entre ces deux mondes. On a commencé à bouger mais il faut aller plus loin. Enfin il faut mettre l'accent sur la formation permanente. Un salarié doit pouvoir se réorienter tout au long de sa carrière. Pour chercher à mieux se former tout au long de la vie professionnelle et aider ceux qui travaillent à nos côtés dans toutes les régions nous avons créé récemment à Clermont-Ferrand une manufacture des talents ouverte à tous les salariés et aux écosystèmes locaux »

Un bel exemple proche, inspirant ! Et c'est à chaque territoire de trouver sa voie !

I.3- LES ATTENTES DES JEUNES SUR LA REPONSE DU MONDE ECONOMIQUE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AUX PROBLEMATIQUES SOCIO-ENVIRONNEMENTALES

ERIC VERNEY

Enseignant Chercheur Télécom Saint-Etienne

Enseignant-chercheur à Telecom Saint-Etienne, école d'ingénieurs interne à l'université, et syndiqué CGT, il a notamment siégé durant 3 mandats au CA de l'université Jean Monnet. Le groupe Lasaire, qu'il a rencontré en février 2021 lors de la bataille contre l'IDEX, lui a proposé de faire cet exposé sur les attentes et les préoccupations des jeunes en termes d'emploi et de formation dans l'enseignement supérieur, notamment sur les enjeux socio-environnementaux.

Pour saisir les attentes des jeunes, il faut s'intéresser aux travaux de Bruno Latour, décédé le 9 octobre 2022, trois jours avant ce séminaire, concernant le « nouveau régime climatique ». Réaliser le diagnostic de l'urgence socio-environnementale d'où émergent ces attentes et s'en saisir est une première étape. La suivante est la construction de la réponse à comment transformer ces attentes en actes, et pas seulement en petits gestes du quotidien, mais surtout en grands gestes politiques dans l'organisation socio-économique. Comment nous préparer aux pénuries et aux changements majeurs déjà en cours auxquels nous sommes confrontés, et à quoi renoncer pour que nos organisations se placent dans un cadre compatible avec les ressources planétaires pour continuer à assurer une prospérité durable ? Pour trouver ces solutions, des méthodes pratiques existent qui nécessitent de sortir de l'ornière techno-solutionniste et d'intégrer la dimension sociale de la problématique socio-environnementale. Le propos de cette intervention est de montrer que nos organisations politiques et socio-économiques, nos institutions, la société civile, doivent travailler de concert pour répondre aux attentes des jeunes et réaliser la redirection écologique de nos organisations. La redirection écologique consiste à examiner nos héritages et à renoncer à ce qui produit des futurs déjà obsolètes.

I. Le constat

En septembre 2018, 31 000 étudiants d'universités et de grandes écoles de France signent le manifeste « Pour un réveil écologique »[5]. Cet événement, relayé par Les Echos[6], sera le point de départ d'un mouvement de fond qui ira jusqu'au vote de la loi n° 2021-1485 du 15 novembre 2021[7] visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique en France, et qui fait entrer la « sensibilisation à l'impact environnemental des outils numériques ainsi qu'un volet relatif à la sobriété numérique » dans les formations du secondaire et du supérieur, ainsi que l'obligation pour la commission des titres d'ingénieurs de vérifier « que les formations d'ingénieur comportent un module relatif à l'écoconception des services numériques et à la sobriété numérique ». Ce mouvement aboutira également à la remise à la ministre de

[5] https://pour-un-reveil-ecologique.org
[6] https://start.lesechos.fr/societe/vie-ecole/urgence-climatique-comment-les-etudiants-font-monter-la-pression-sur-leur-ecole-1174892
[7] https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044327272

l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation, Frédérique Vidal, du rapport Jouzel[8], en février 2022, visant à « sensibiliser et former aux enjeux de la transition écologique et du développement durable dans l'enseignement supérieur ». « Les auteurs du rapport estiment qu'un tronc commun traitant du climat et de la transition écologique doit être intégré à la totalité des formations de bac+2 ». « Le rapport prévoit la formation des enseignants et des futurs professeurs des écoles, des collèges et des lycées. Il appelle également au "renforcement" des équipes et des moyens de l'enseignement supérieur, notamment de l'université »[9].

Ces résultats au niveau de l'Etat et auprès du législateur, fruit d'un intense travail de lobbying, ont notamment été permis par le renforcement de la prise de conscience de la profondeur des préoccupations des étudiants à travers plusieurs sondages. Une étude de *The Shift Project* publiée en mars 2019 fait remonter, d'après Les Echos, que « 76% des formations ne proposent aucun cours abordant les enjeux climat-énergie et, dans les 24% de formations restantes, que moins de la moitié auraient au moins un cours obligatoire ». Les résultats d'un sondage de la Consultation Nationale Étudiante 2020[10] réalisé auprès de 50 000 étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur en France font apparaitre une éco-anxiété massive chez les jeunes :

- *« 85% sont inquiets voire angoissés vis-à-vis de l'avenir au regard du changement climatique »*
- *« 90% estiment que les intérêts des générations futures sont insuffisamment, voire pas du tout pris en compte dans les actions des dirigeants politiques »*
- *« 69% souhaitent être d'avantage formés aux enjeux environnementaux »*
- *« 65% estiment que tous les cursus doivent intégrer ces enjeux »*

Le Réseau Français Étudiant pour le Développement Durable (REFEDD) à partir des réponses des étudiants, adresse aux acteurs de l'enseignement supérieur et aux institutions (entre autres) les recommandations suivantes :

Intégrer les enjeux environnementaux dans les FORMATIONS et la recherche

- *Formation initiale : Intégrer un socle commun transdisciplinaire en formation initiale pour que tous puissent comprendre et intégrer les enjeux environnementaux.*
- *Spécialisation : Intégrer ces enjeux de manière transversale dans toutes les filières afin que chacun puisse les prendre en compte selon sa future profession.*
- *Formation des enseignants : Les former aux enjeux environnementaux et sur la manière dont ils peuvent les intégrer dans leur domaine de compétence.*
- *Recherche : Intégrer des enjeux environnementaux dans les politiques de recherche.*

Un sondage IPSOS[11] commandé par la fondation du Collège de France en octobre 2021, réalisé sur un échantillon de 1 018 personnes révèle les points suivants :

- *« Le réchauffement climatique, première préoccupation des 18-35 ans ».*

[8] https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/remise-du-rapport-sensibiliser-et-former-aux-enjeux-de-la-transition-ecologique-et-du-developpement-83903
[9] https://www.letudiant.fr/etudes/et-si-on-formait-tous-les-etudiants-aux-enjeux-du-climat.html
[10] https://le-reses.org/wp-content/uploads/2021/04/RAPPORT_CNE2020.pdf
[11] https://www.ipsos.com/fr-fr/79-des-jeunes-se-disent-interesses-par-la-thematique-du-rechauffement-climatique

- *« Plus généralement, il s'agit de la thématique sociétale qui les préoccupe le plus, devant le pouvoir d'achat, l'éducation et les inégalités sociales. »*
- *« Un degré de préoccupation très perceptible dans les réunions de groupe, au point d'évoquer le stress de l'éco-anxiété. »*

Enfin, une enquête commandée par le collectif « Pour un réveil écologique » et réalisée en mars 2022 sur un échantillon de 2 078 personnes âgées de 18 à 30 ans[12] indique que :

- *« La prise en compte des enjeux environnementaux dans l'entreprise est jugée importante à différents niveaux pour plus de 8 jeunes âgés de 18 à 30 ans sur 10. Plus de 4 sur 10 estiment notamment qu'il est « très important » que les entreprises s'engagent dans un effort de transparence sur la prise en compte des enjeux environnementaux dans leur secteur d'activité. »*
- *« Plus de 8 jeunes âgés de 18 à 30 ans sur 10 jugent qu'il est important que les salariés soient associés à la définition de la stratégie de l'entreprise et aux décisions sur les aspects environnementaux. »*
- *« Les conditions matérielles mais également l'ambiance au travail et l'autonomie jouent un rôle "tout à fait prioritaire" lors de la recherche d'emploi pour plus de la moitié des jeunes de 18 à 30 ans. Si le sentiment d'avoir un emploi utile à la société et qui respecte l'environnement est considéré comme étant moins prioritaire, elles n'en restent pas moins des conditions importantes pour plus de 8 jeunes sur 10. »*
- *« 2/3 des jeunes de 18 à 30 ans se disent prêts à renoncer à postuler dans une entreprise qui ne prendrait pas suffisamment en compte les enjeux environnementaux. »*
- *« Par ailleurs 2/3 des lycéens et étudiants seraient prêts à changer de formation ou prolonger leurs études pour se former aux enjeux environnementaux et/ou à un métier écologiquement utile. »*

Les conclusions de ces études et de cette mobilisation sur les attentes des jeunes sont sans appel : ils refusent que leur avenir soit sacrifié et exigent que les mondes de l'enseignement et de l'emploi prennent le taureau par les cornes pour s'attaquer aux problèmes socio-environnementaux.

II. Quelles solutions ?

La mobilisation étudiante de 2018 n'est pas neutre, elle est en soit un acte politique. Cet acte politique découle d'une situation radicale, faite de nombreux éléments, mais principalement décrite par les simulations du rapport Meadows, qui 50 ans après leur publication, se révèlent coller avec les relevés postérieurs (figure 1), et posent question (depuis 50 ans !) sur la soutenabilité de nos modes de vie et de nos organisations socio-économiques. L'effondrement des populations de vertébrés[13] participe également de la radicalité de la situation, où la survie même de l'espèce humaine est questionnée. Enfin le réchauffement climatique, que nous ne contiendrons pas en dessous des 1,5° préconisés par le GIEC pour continuer à vivre dans le monde que nous connaissons, fait s'envoler les températures[14] et la fréquence des catastrophes climatiques et humaines.

[12] https://harris-interactive.fr/opinion_polls/les-jeunes-et-la-prise-en-compte-des-enjeux-environnementaux-dans-le-monde-du-travail/
[13] https://www.liberation.fr/terre/2020/09/10/l-effondrement-des-populations-de-poissons-oiseaux-mammiferes-amphibiens-et-reptiles-s-accelere-dans_1799014/
[14] https://www.liberation.fr/environnement/climat/climat-un-pic-mondial-des-emissions-de-co2-liees-a-lenergie-envisage-des-2025-20221027_NZSZG36525DSRBRIJNO5RIE65U/

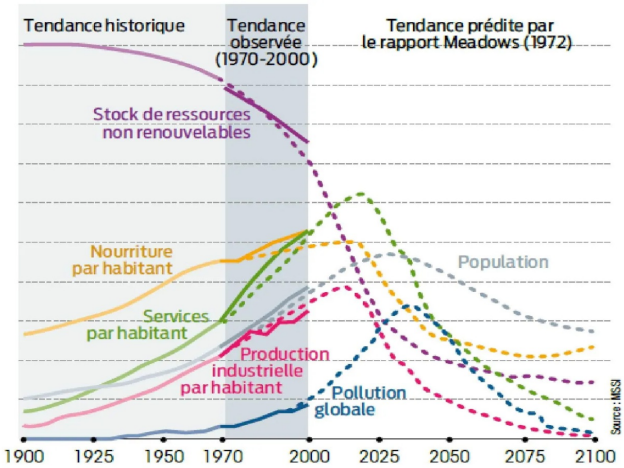

Figure 1 : limites de la croissance infinie dans un monde fini, Rapport Meadows, 1972.

Cet acte politique parti du monde étudiant arrive à un moment où le pouvoir officiel semble défaillant et inapte à traiter les problèmes socio-environnementaux à la hauteur des inquiétudes qu'ils génèrent. Et la réponse à apporter par les gouvernements n'est pas seulement législative. C'est l'ensemble nos organisations qui doivent apporter une solution au problème systémique, pour ne pas à avoir à terme à arbitrer entre fin du mois et fin du monde. Le problème est socio-environnemental, il donc nécessaire d'y apporter une réponse sociotechnique, démocratique, pluridisciplinaire, intégrant les Sciences Humaines et Sociales, le Droit, le Design, l'Économie, associant les milieux socio-économiques, le monde universitaire, la société civile, les collectivités. Face à ces enjeux, même l'ONU appelle à la fin du « *greenwashing* ».

Sur la base des travaux de Bruno Latour et de Tony Fry, un nouveau concept émerge, celui de *redirection écologique*[15], qui renvoie à deux idées principales selon *Closing Worlds Initiative*[16] :
« - Les paradigmes du Développement Durable, de la RSE, de la Transition Énergétique ne permettent plus de penser la situation écologique caractérisée par une criticité des problèmes inédite.
- L'urgence écologique suppose un alignement urgent des organisations et entreprises vis-à-vis des limites planétaires ».

Cet alignement, qui doit permettre de renoncer aux futurs déjà obsolètes[17,18] et permettre le maintien d'une prospérité durable, passe par une phase de diagnostic du contenu de nos héritages culturels, industriels, législatifs, institutionnels. L'évolution du Droit pour y faire entrer celui des non-humains est par exemple une clé déjà expérimentée dans certains pays, permettant de protéger des entités comme des cours d'eau, des chaînes de montagnes... La redirection de nos outils de production pour rendre leurs activités compatibles avec les limites planétaires ne nécessite pas de les réduire à néant, mais de leur trouver de nouveaux usages, y compris dans les modèles économiques des entreprises[19,20]. La production sans fin de matériel

[15] https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/03/05/il-est-temps-de-changer-en-profondeur-la-maniere-de-penser-le-perimetre-d-action-des-entreprises_5266016_3232.html
[16] https://origensmedialab.org/closing-worlds/
[17] https://www.usinenouvelle.com/article/la-defuturation-c-est-renoncer-a-des-futurs-deja-obsoletes-explique-diego-landivar.N1009869
[18] https://www.socialter.fr/produit/numero-50
[19] https://www.liberation.fr/terre/2020/06/01/les-entreprises-au-test-de-la-redirection-ecologique_1788746/
[20] https://www.rts.ch/audio-podcast/2020/audio/planifier-le-declin-25150540.html

neuf à partir de ressources matérielles ou énergétiques non renouvelables n'est plus tenable. Les universités, les écoles, les industries, les institutions doivent s'approprier les outils développés par les acteurs de *la redirection écologique* pour repenser leurs enseignements, leurs modèles économiques, leurs activités. « Globalement la redirection écologique n'est pas simplement une considération éthique, il s'agit d'un enjeu industriel et stratégique majeur ». Une formation existe déjà, portée par l'ESC de Clermont-Ferrand, le Master of Science « Strategy & Design for the Anthropocene », qui fait travailler ses promotions d'étudiants sur des cas pratiques, issus de commandes d'institutions, de collectivités ou d'entreprises.

Les outils sont disponibles, nous pouvons nous mettre au travail dès maintenant.

I.4- LA SYNTHESE DES DEBATS DE LA TABLE RONDE I

JEAN-ANTOINE NEYRAN

Lasaire-42 Nous avons choisi de présenter cette synthèse des débats par thèmes traités plutôt qu'en faisant se succéder les interventions.

Université de Saint Etienne (Université Jean Monnet UJM) : historique, place et rôle d'une université.

L'université doit apprendre, et apprendre à apprendre, des savoirs formels et développer une forme originale d'apprentissage. Il faut aussi former des étudiants pour qu'ils puissent trouver du travail et singulièrement sur le territoire ; ce qui est parfois délicat - voire contradictoire - avec les missions initiales.

Les objectifs de l'UJM se caractérisent par un modèle social (favoriser l'accès de jeunes de tous milieux, accompagner les étudiants jusqu'à l'emploi), une formation adaptée à chaque étudiant, un lien avec le monde économique par la recherche de partenariats. Cette politique a été celle de tous les présidents de l'UJM.

Evolution de l'UJM, problèmes et financements

Trois sous-thèmes ont été abordés

- Comment, dans un contexte de baisse des moyens, maintenir un enseignement de qualité ? La production universitaire augmente avec des moyens qui diminuent. Nous touchons là à un véritable dilemme. L 'utilisation qui se développe des moyens numériques n'est pas une réponse et l'université confrontée à des choix doit trancher, mais le peut- elle ? La logique retenue est celle de la gestion des flux et selon les gouvernements un appel à la prise en main des universités par les territoires.

- L'abandon du projet IDEX oblige l'UJM à un positionnement nouveau. L'enjeu est sans doute d'être sur la transition écologique mais aussi sur une redéfinition territoriale. Des échanges étroits sont à rechercher permettant innovation et productivité. Il faut signaler que l'école d'économie propose un master sur la transition écologique. Des financements autres sont à rechercher, la BPI aide l'enseignement privé, mais est-ce son rôle ? Le lien avec les entreprises est à poursuivre.

- La place de l'IUT est à préserver et à développer. Ces filières attirent une population différente de la population universitaire. Les DUT sont devenus BUT avec un passage de trois ans après le Bac.

Problématiques propres à l'UJM et lien avec le territoire

L'UJM rayonne bien au-delà de Saint Etienne (Ardèche, Drôme, Haute Loire). Il faut trouver d'autres partenariats après l'abandon de l'IDEX. Un rapprochement avec Lyon n'est pas contre nature mais il ne faut pas d'hégémonie lyonnaise.

La fiscalité et le financement par étudiant pénalisent beaucoup l'UJM. La fondation UJM est pourtant active avec un budget de 300.000 euros et des mécènes partenaires. Sur notre territoire on trouve surtout des petites PME et c'est un défi pour aller les chercher car il n'y a pas de retour direct sur investissements. L'histoire industrielle de la Loire est très liée à l'énergie et devrait aussi permettre que se développe une logique économie et écologie. Comme plusieurs intervenants l'ont souligné, les acteurs économiques devraient s'emparer des questions d'écologie.

Transition écologique et lien avec l'industrie.

Nous vivons dans un système technologique industriel basé sur la carbonation depuis 20 siècles. Le carbone a encore un très gros avantage institutionnel. A court terme, les banques privilégient encore le carbone. Un débat permanent obscurcit le tableau entre une croissance économique indispensable et une décroissance parfois vécue comme catastrophique. Sortons de la tension entre croissance et écologie. Il faut un modèle de développement nouveau avec des biens durables. L'épargne des Français devrait être orientée vers l'investissement.

La reconstruction industrielle doit passer par des entreprises visant un développement durable et des labos communs université-entreprises. La propriété des brevets pose problème mais le dispositif STAT qui existe et qui fonctionne permet un dépôt de brevets et de propriété intellectuelle entre université et industrie.

Formation continue.

La problématique de la formation continue est revenue fréquemment y compris lors des discussions sur l'IUT mais elle a aussi été abordée spécifiquement et a fait l'objet de débats parfois vifs. En effet, à l'heure où les emplois se transforment, une masse importante de salariés devront se reconvertir. Quel peut être le rôle de l'université ?
L'université, et donc l'UJM, intervient déjà dans le champ de la formation continue depuis longtemps. C'est aussi et surtout un problème de moyens : à l'IUT il y a un déficit de 50% d'enseignants par rapport aux besoins. Il y a donc 400 vacataires par an. Le frein pour la formation continue est dans la disponibilité de la capacité enseignante.
Il y a toujours une forme de prévention au modèle université/entreprises. La formation continue est peu valorisée tant l'accent est mis sur l'enseignement élitiste (exemples X ou ENA)
La formation continue est essentielle mais arrive un peu tard car il y a une forte transformation de l'emploi. Une formation continue adaptée aux transformations de

l'économie est fondamentale, ça devrait être un des rôles de l'université. L'association de l'université à la formation continue est beaucoup plus présente et facile en Allemagne, peut-être aurions-nous des leçons à prendre...
L'université peut faire de la formation continue mais cela nécessite un grand plan avec des moyens au niveau des entreprises et des universités. Un problème de définition de politique volontariste donc !

De leur côté, l'apprentissage et la formation en alternance rencontrent des limites du fait des préventions qui existaient dans certains milieux qui soupçonnaient les entreprises de vouloir « formater les jeunes ».
Depuis, la formation en alternance a fait la preuve qu'elle peut être un très bon système de formation.

Ont pris part aux débats :

- Luc Foury, auteur de « L'épopée de l'université de Saint Etienne 1969-2022 »
- Pierre Héritier, fondateur de Lasaire.
- Corinne Autant Bernard, Directrice de l'école d'économie à l'UJM.
- Magali Chaudey, Directrice de l'IUT de Saint Etienne
- Georges Ziegler, Président du Conseil départemental de la Loire.
- Fabien Alloni, délégué de la fondation UJM.
- Gabriel Colletis, économiste de l'Université de Toulouse Capitole.
- Frederic Bruggeman, économiste spécialiste en étude de la reconstruction industrielle.
- Jean Duverger Conseiller municipal à Saint Etienne et à Saint Etienne métropole.
- Anne-Marie Grozelier, Secrétaire générale de Lasaire.
- Aurélien Bernard de Keranova qui assure le lien entre l'UJM et les entreprises sur Recherche et développement, conception de matériel médical et traitement de la cataracte.

INTRODUCTION DE LA TABLE RONDE II

ANNE-MARIE VERGNON,

Directrice d'Antenne de RCF, Anne-Marie Vergnon a présenté les intervenants et animé la table ronde

II.1- LE ROLE DES UNIVERSITES DANS LES DYNAMIQUES TERRITORIALES

GABRIEL COLLETIS

Professeur de Sciences économiques, président de l'Association du Manifeste pour l'Industrie

http://manifestepourlindustrie.org/

S'interroger sur le rôle des Universités dans les dynamiques territoriales constitue un questionnement s'inscrivant pleinement dans la perspective de l'élaboration d'un nouveau modèle de développement tel qu'il a été débattu lors du séminaire LASAIRE tenu à Paris le 28 janvier 2022.

Comme lieu de transmission et d'élaboration de nouveaux savoirs, l'Université a toujours tenu une place centrale entre legs du passé, c'est-à-dire la transmission des savoirs constitués, et préparation de l'avenir, à savoir la construction de connaissances nouvelles.

Si la vocation universelle de l'Université est inscrite dans sa raison d'être, sa place dans les dynamiques des territoires est moins fréquemment mise en évidence.

Pour cela, nous rappellerons ce que l'on peut entendre par « territoire » à travers trois dimensions de la proximité et en évoquant pour chacune d'entre elles le rôle que l'Université peut tenir dans les dynamiques territoriales.

Un territoire est le résultat de la rencontre de trois types de proximité : une proximité spatiale ou géographique, une proximité en termes de complémentarité de ressources détenues par les acteurs du territoire, une proximité culturelle enfin.

La proximité spatiale ou géographique

La proximité spatiale ou géographique est celle qui permet à deux ou plusieurs acteurs de se rencontrer « physiquement » sans avoir à parcourir une distance importante en kilomètres ou en temps. Cette proximité permet des rencontres régulières sans impliquer un coût significatif de franchissement de la distance. Cependant, être proches dans l'espace ne signifie pas nécessairement se rencontrer. Ainsi, dans nos villes modernes il n'est pas rare que deux voisins du même immeuble ne se connaissent pas. Ou encore, dans la plupart des zones d'activités ou des zones industrielles, les entreprises qui sont implantées n'échangent rien entre elles. Elles sont « colocalisées ».

La proximité des sources d'énergie ou des matières premières a pu expliquer le développement de certaines industries dans certains territoires. Mais très tôt, en 1879, Alfred Marshall dans un opus intitulé « Industry and Trade » a montré que ce lien n'était pas

systématique et que d'autres facteurs pouvaient jouer un rôle tout aussi important, voire nettement plus significatif. Marshall évoque ainsi des « secrets qui seraient dans l'air ». Ce que Marshall voulait signifier est l'importance de savoirs tacites ou encore de gestes, d'habilités que l'on ne peut codifier dans des manuels. Ces « secrets » s'acquièrent par l'observation, les essais, les erreurs, les tâtonnements. Si les ouvriers de l'industrie connaissent bien ces formes de transmission des connaissances, les travailleurs dits intellectuels les connaissent également. C'est pourquoi les laboratoires de recherche existent, c'est pourquoi aussi les chercheurs de pays ou de continents différents doivent se rencontrer « physiquement ». C'est aussi la raison pour laquelle le télétravail, même lorsqu'il est possible, atteint des limites évidentes au point que les chefs d'entreprises qui pouvaient y voir bien des avantages se montrent aujourd'hui plus réservés. Il en va de même pour la vie des Universités. Si la longue période de confinement a permis à nombre d'universitaires de faire la connaissance d'outils qu'ils ne maîtrisaient pas bien comme la « visio », c'est avec un immense soulagement qu'ils ont retrouvé le chemin de l'Université, retrouvé leurs étudiants et leurs collègues.

La proximité en termes de complémentarité de ressources

La rencontre physique des acteurs d'un collectif, quelle que soit sa nature, est indispensable pour révéler des savoirs et connaissances tacites qui, à la différence des données et des informations, circulent mal à distance lorsqu'ils sont intermédiés par des dispositifs techniques le plus souvent numériques. Par ailleurs, la proximité spatiale facilite l'expression de tous les sens et non de certains d'entre eux : l'odorat, le toucher, le goût ne sont mobilisables qu'à proximité physique. Voir une sculpture ou un tableau, écouter un concert ou assister à une performance sportive en « vrai » ne procurent pas les mêmes émotions que derrière un écran.

Si la proximité physique procure donc des avantages de différente nature, à elle seule elle ne peut suffire à caractériser un territoire. La proximité en termes de complémentarité de ressources détenues par les acteurs du territoire est essentielle. L'échange, la coopération entre acteurs du territoire repose sur le fait qu'ils détiennent des ressources qu'ils ont intérêt à échanger ou à mutualiser. Deux entreprises vont coopérer car leurs savoir-faire sont différents et qu'ils sont tous deux nécessaires pour la réalisation d'un projet ou la résolution d'un problème. Mais on rencontre aussi des situations où l'union fait la force : deux acteurs du territoire peuvent détenir la même ressource et le fait de la mutualiser les rend plus forts.

Cette logique, que l'on pourrait qualifier, d'« additionnelle », est parfois celle qui est suivie par des Universités d'un même site qui décident de fusionner. Nous observerons ici que l'effet réel de la fusion, la fameuse « synergie », met le plus souvent longtemps à se manifester. Le gain apparent immédiat est trompeur : remonter dans le fameux classement de « Shangaï », parce que l'Université née de la fusion est plus grosse que chacune des entités précédentes, ne fait guère de sens.

On pourrait sans doute dire la même chose de la fusion des régions qui ne les rend pas plus puissantes aujourd'hui du simple fait qu'elles seraient plus grosses.

Pour parler de territoire, la taille, la concentration de moyens dans un même espace ne suffisent pas. Si l'on considère qu'un territoire est un « système », alors il convient de se rappeler que l'unité élémentaire d'un système n'est pas l'acteur ou la somme des acteurs mais leurs liens. « Faire système » signifie développer les relations entre les acteurs. C'est ici que la notion d'« écosystème territorial » prend son sens.

La proximité culturelle

La proximité spatiale ou géographique des acteurs combinée à une proximité en termes de détention de ressources potentiellement complémentaires ne suffisent pas à caractériser un territoire. Deux acteurs peuvent être proches dans l'espace et détenir des ressources complémentaires et ne pas coopérer. On peut penser que de telles situations sont d'ailleurs fréquentes. Ces acteurs peuvent ne pas se connaître ou même peuvent se connaître et ne pas souhaiter coopérer.

En d'autres termes, la proximité spatiale ou géographique associée à la proximité en termes de détention de ressources complémentaires constituent une sorte de « promesse » de coopération.

Pour que cette promesse soit tenue, il convient que les acteurs se connaissent et se reconnaissent, qu'ils partagent les mêmes valeurs, parlent le même langage, en un mot : se fassent confiance. Lorsque cette confiance n'existe pas, on peut penser que les autres dimensions de la proximité que nous avons évoquées restent lettre morte. Deux universitaires coopèrent parce qu'ils ont des savoirs à échanger et aussi parce qu'ils ont confiance l'un en l'autre.

Le patrimoine cognitif du territoire

A l'issue de cette brève analyse, de nombreuses questions se posent. Nous allons en évoquer deux. Est-il possible de parler de territoire si l'une des trois dimensions de la proximité manque ? Que se passe-t-il lorsque deux acteurs du territoire ont coopéré en mobilisant les trois dimensions de la proximité mais que leur coopération s'est achevée ? Le territoire « disparaît » il alors ?

Assurément, comme nous l'avons vu, la seule proximité spatiale ne suffit pas pour évoquer la notion de territoire. S'agissant de l'implantation d'une entreprise, on pourra dire qu'elle est localisée mais non qu'elle est territorialisée. Pour que l'on puisse parler de territorialisation de l'entreprise, il faut que celle-ci ait développé des relations de compétences et de confiance avec d'autres acteurs du territoire. C'est ici qu'interviennent donc nécessairement les deux autres dimensions de la proximité. Par ailleurs, deux entreprises ou deux Universités peuvent coopérer sur la seule base des relations de compétences et de confiance, sans être situées sur le même territoire. Mais alors, par définition, il n'y a plus lieu alors d'évoquer des dynamiques territoriales.

Que se passe-t-il enfin lorsque deux acteurs du territoire ont coopéré en mobilisant les trois dimensions de la proximité mais que leur coopération s'est achevée ? On pourrait penser que le territoire, révélé par leur coopération, disparaît. Il n'en est rien. Il reste, en effet, la mémoire de la situation de coordinations réussies, à la fois en termes de compétences créées et de confiance renforcée. Cette mémoire constitue ce que l'on pourrait appeler le « patrimoine cognitif vivant » du territoire. Ce patrimoine constitue le meilleur des tremplins pour des coopérations ultérieures, il relie le passé et l'avenir du territoire.

II.2- POURQUOI LE TERRITOIRE EST-IL UN CANDIDAT PROMETTEUR MAIS DECEVANT AU PILOTAGE DU DEVELOPPEMENT ?

FREDERIC BRUGGEMAN
Économiste, expert en études de la reconversion industrielle

SECTION 1- L'ESPACE SUR ET JUSTE POUR L'HUMANITE

Des limites à ne pas dépasser

Aujourd'hui les limites d'un espace sûr ont été dépassées dans les 5 domaines suivants (sur 9) :

- Le changement climatique
- L'érosion de la biodiversité
- Les changements dans l'utilisation des sols
- Les perturbations de flux biogéochimiques (azote, phosphore)
- La pollution chimique de l'atmosphère

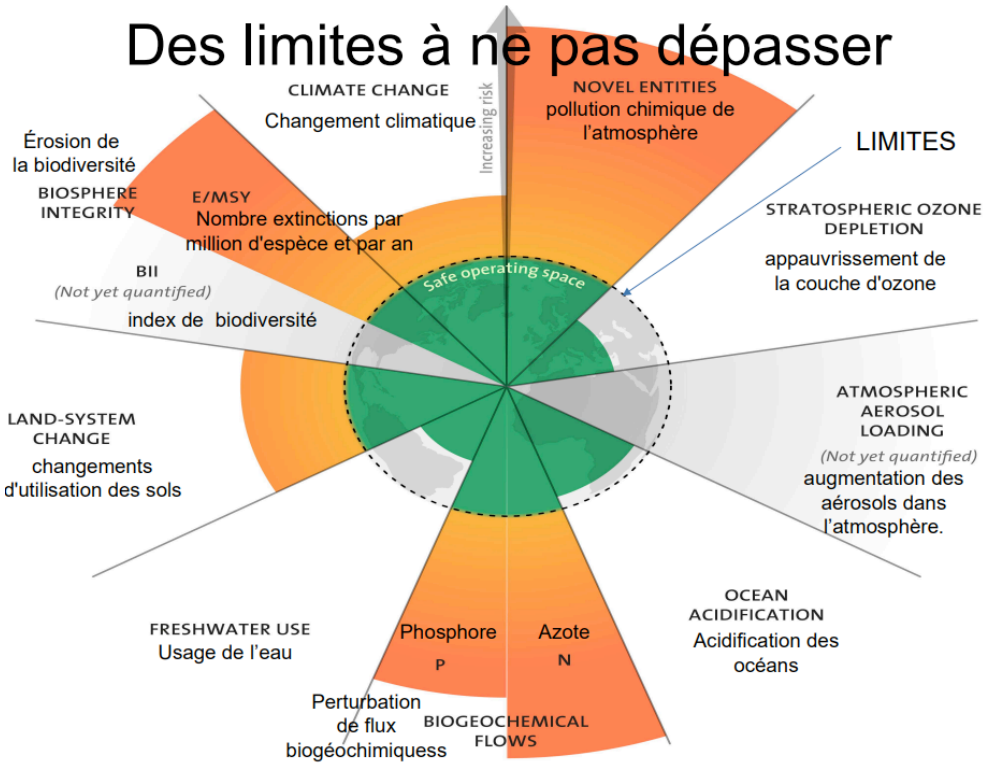

Une nouvelle donne : la crise écologique

Ce processus de transformation/destruction des conditions de vie et des écosystèmes,

- Demande, pour être enrayé, la mise en œuvre d'un ensemble articulé de règles collectives et d'actions pour que les modes de production et de consommation des sociétés humaines s'inscrivent dans les équilibres écologiques de la planète.

En d'autres termes c'est un redéveloppement qui est à l'ordre du jour.

- Techniquement il s'agit de décarboner, être sobre, écoconcevoir, produire des biens durables, réparables et réutilisables, réduire les flux de matières,…
- Socialement : créer un consensus sur les objectifs et les moyens du redéveloppement (*les jours heureux*)

La tâche est d'autant plus difficile que le redéveloppement est contraint et que à l'instabilité s'ajoute l'incertitude.

L'espace sûr et juste pour l'humanité est limité par un plancher social et un plafond environnemental. Cet espace est celui du redéveloppement, ou développement inclusif et durable.
Au-delà de ce plafond environnemental à respecter se situent des risques dans les 9 domaines indiqués sur le schéma.

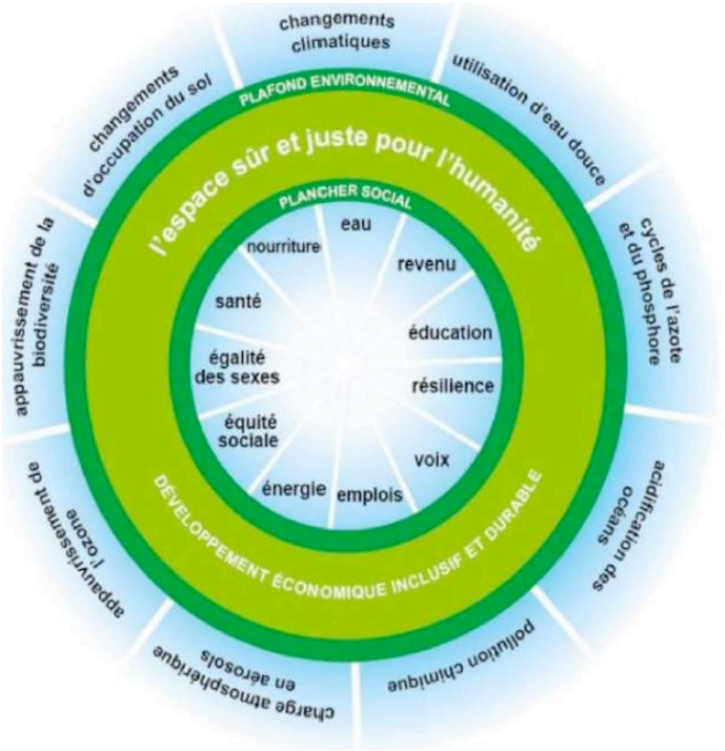

Tâche d'autant plus difficile que :

→ Le redéveloppement est contraint

→ A l'instabilité s'ajoute l'incertitude

SECTION 2- LE TERRITOIRE, CANDIDAT DECEVANT AU PILOTAGE DU DEVELOPPEMENT

Qu'est-ce qu'un territoire ?

- Une portion d'espace délimitée par des institutions politiques et administratives
- Un territoire des plans et schémas qui se heurtent au paradoxe de la prévision et peine à animer des conduites de projet multi-acteurs.
- Le partage d'un même territoire crée des liens entre ses habitants, sans impliquer une perception d'une communauté de destin.

Une innovation majeure attendue : créer des gouvernances territoriales adaptées au redéveloppement

- Le territoire est depuis longtemps un candidat décevant au pilotage du développement

- Il peine à constituer des sociétés locales en acteurs collectifs capables de peser sur leurs propres destinées :
- Instituer les acteurs locaux et les doter des droits et des moyens nécessaires
- Articuler information, concertation et négociation avec mise en œuvre et pilotage
- Délaisser les tuyaux d'orgue au profit des partenariat et des réseaux

- Restaurer la primauté du long terme sur le court terme.

Sans paradoxe, une proposition : la crise énergétique en cours offre une opportunité d'explorer cette voie

II.3- LES SALARIES DOIVENT ETRE AU CŒUR DE LA TRANSFORMATION DU MODELE PRODUCTIF

JACQUES PERRAT

Economiste, chercheur (retraité bénévole) à l'ADEES Auvergne-Rhône-Alpes, qui organise des recherches-actions articulant réflexion de syndicalistes CGT et réflexion universitaire.

Enseignements d'une recherche-action en cours sur la transformation de l'industrie de l'automobile et du poids-lourd (camions, cars et bus).

. Une industrie contrainte de se transformer profondément face à la crise climatique et aux nouvelles exigences sociétales (santé, nouvelles mobilités…) qui poussent les pouvoirs publics à intervenir (décision européenne sur la fin du moteur thermique en 2035, ZFE en ville, renouvellement des flottes de livraison, des parcs de bus…).

. Ressources de cette transformation : des évolutions / révolutions technologiques elles-mêmes liées à une évolution des connaissances scientifiques, y compris fondamentales (IAA, physique quantique…), qui concernent un champ très large d'activités : motorisations (biocarburants, gaz, hybride, électrique, batteries, piles à combustible…), cockpit intelligent et connecté (vers le véhicule autonome avec des applications intermédiaires, passage de la vente de véhicule à la fourniture de services, y compris d'assurances). Avec des incertitudes, phases expérimentales, coûts… pesant sur les choix à opérer…

Quelles implications pour le potentiel territorial de recherche (publique et privée) et les dispositifs de transfert recherche-industrie (pôles de compétitivité, CETIM…) ?

. Conséquences : un rebattage complet des cartes de la concurrence entre constructeurs, équipementiers et sous-traitants et entre les territoires concernés. Les capitaux dominants se restructurent : concentration (Stellantis intègre Fiat et Opel en 2021) / déconcentration : chez Renault, filialisation en cours des activités électriques (*Ampère*) et thermiques (*Horse*) et transfert à l'étranger de ces dernières… Ils tentent de couvrir l'ensemble du champ des transformations technologiques et productives, par accord avec des centres de recherche mais aussi avec d'autres entreprises, en France et à l'étranger, par la prise de contrôle de start-ups comme Symbio ou Verkor… Même stratégie dans les poids-lourds : Volvo abandonne la pile à hydrogène à Vénissieux (Renault-Trucks) mais s'allie à Daimler (Mercedes) pour la développer en Allemagne. A noter que les capitaux chinois sont en train de conquérir des positions dominantes sur toutes les nouvelles chaînes de valeur.

. Les pouvoirs publics apportent « un pognon de dingue » aux grandes entreprises en finançant l'essentiel de leur transition écologique (plan de relance, subventions aux reconversions et aux implantations des nouvelles filiales, des start-ups…), **la recherche, y compris fondamentale** (France 2030), **la reconstruction du marché** (réseaux de recharge, primes à l'achat de véhicules électriques…). **Sans parler de toutes les réformes institutionnelles visant à faciliter les investissements** : loi Travail de F. Hollande et

ordonnances d'E. Macron, réforme de l'assurance chômage, réduction des impôts de production…

Les Régions, les Métropoles interviennent également, souvent en se faisant concurrence (*Les Echos*, 21/09/22 : *Hydrogène : la bataille des régions… concurrence sur les compétences, l'offre de formation, les écosystèmes industriels*…). Plan hydrogène de L. Wauquiez : 1,2 milliards d'euros sur 6 ans…

Dispositifs de l'Etat : aide aux territoires touchés par la reconversion de l'automobile, terrains à procédures d'implantation allégées (127 dont 10 en AURA), loi 3D-S qui touchera également le marché local du travail… **A suivre : la création de France Travail…**

. Les salariés, comme les sous-traitants, sont la variable d'ajustement de ces évolutions : suppressions d'emplois, changements d'entreprises et de statuts, changements de métiers (de la fabrication de moteurs à celle de batteries)…**Un cas d'école : ZF**, boîtes de vitesses pour poids-lourds à Andrézieux-Bouthéon, 300 salariés : création par Berliet, vente au groupe allemand, évolution productive régulière jusqu'aux boîtes à commandes électroniques… Décision de ZF : transfert des innovations à l'étranger et vente (fermeture ?) de l'entreprise.

. Quel pouvoir d'agir pour les salariés ? Les difficultés de recrutement et de fidélisation montrent que formation, GPEC, conditions de travail, sens du travail, deviennent des éléments-clés pour les entreprises (multiplication des centres de formation internes, débats sur la RSE, questionnement des consommateurs et même de certains actionnaires…) et peuvent donc, si les organisations syndicales s'en emparent, constituer des appuis pour renforcer ce pouvoir d'agir (au-delà des questions d'emploi et de salaire qui restent fondamentales).

. Où sont les lieux où les salariés et leurs organisations peuvent participer aux choix technologiques et industriels qui impactent l'emploi, les conditions et l'organisation du travail ?

CESER : **quel contrôle des fonds publics ?** Exemple de Bourgogne-Franche-Comté : une conditionnalité des aides avec avis motivé du CSE…

Comités stratégiques de filières ? Pourraient être les outils d'une politique industrielle concertée. Celui de l'automobile est dominé par les grands constructeurs, qui associent peu les autres acteurs (mêmes patronaux !) à des évolutions solidaires et tiennent peu de compte des interventions syndicales…

Comité social et économique de l'entreprise ? Des pouvoirs diminués par rapport aux CE et CHSCT et une technicisation des syndicalistes qui y participent… Quand des questions sont posées sur les stratégies industrielles, sur les subventions reçues (plan de relance en AURA), elles reçoivent rarement des réponses précises) …

. Quels lieux de concertation dans le Département et la Métropole ?

Conclusion

Même si beaucoup de salariés (et de syndicalistes) s'interrogent sur les limites de notre modèle productif, sa transformation ne pourra pas aboutir s'ils n'en deviennent pas des acteurs à part entière et surtout s'ils continuent d'en être les grands perdants.

Autre intervention : Plusieurs intervenants ayant indiqué l'importance de l'écosystème stéphanois en matière d'innovation, de transferts de l'enseignement supérieur-recherche à l'industrialisation, il faut se poser la question de la place des organisations syndicales dans ces dispositifs. Par exemple, j'ai une bonne expérience des pôles de compétitivité, dans lesquels la loi ne prévoit aucune présence syndicale mais dont plusieurs tentent d'ouvrir leur porte, d'une façon ou d'une autre, aux syndicalistes. Bien sûr il faut que les OS soient motivées pour y affirmer leur présence, ce qui ne va pas de soi, mais leur absence institutionnelle renvoie à une mentalité bien ancrée chez les décideurs français (à la différence de l'Allemagne, par exemple) selon laquelle les choix technologiques et productifs ne peuvent être l'affaire des salariés et doivent rester la chasse gardée des employeurs.

https://blog.educpros.fr/julien-gossa/2022/02/03/50-ans-de-massification-et-apres/

II.4- L'UNIVERSITE STEPHANOISE DANS UN MONDE EN EVOLUTION, STATUT DES ETUDIANTS, TERRITOIRE ET PARTENARIAT

DAMIEN CHARITAT

PDG de LOGIC

Damien Charitat est PDG de l'entreprise LOGIC et dirigeant ou associé de 30 entreprises dans le monde. Il est également membre du MEDEF et de la CCI. Il est aussi enseignant dans plusieurs universités et notamment à Télécom Saint-Etienne. Il intervient particulièrement sur l'innovation technique et sociale. Son intervention a été articulée ainsi :

UJM et territoire

Pas d'opposition à priori pour le projet IDEX mais il faut souligner en termes de ressource du territoire, la valeur de l'UJM Saint Etienne. Plus généralement Saint Etienne ce n'est pas seulement « les verts » comme on le dit souvent mais aussi des acteurs qui arrivent à s'entendre pour mener des activités ensemble. Le territoire ligérien possède de nombreux atouts : cadre de vie agréable, possibilité d'activités sportives (escalade) ou nautiques.

Université et statut des étudiants

Les étudiants sont de plus en plus attirés par des cursus privés. Du coup l'endettement va croissant. Les débouchés ou solutions individuelles se résolvent par une présence efficace de réseaux.

L'université permet de trouver des solutions. La théorie et la pratique sont importantes et complémentaires. A Saint-Etienne, l'université et les écoles supérieures possèdent les ressources pour faire face et accompagner le changement.

Innovation et partenariat

L'innovation et la gestion de l'énergie sont parfois limitées par des contingences techniques ou territoriales, par exemple en Polynésie française, l'électricité provient d'une centrale à charbon.

L'innovation doit être technique et sociale, elle doit aussi regrouper différents acteurs, par exemple sur Saint Etienne l'association entre Télécom et des sociétés privées de formation.

Evolutions de la société

L'histoire peut nous permettre de définir des évolutions

- Une première période où l'industrie est très présente c'est celle de nos parents.
- L'évolution vers une société de loisirs et une société où la formation est très présente.
- L'accès à l'information facilité et transformé par l'internet. Cette période a déjà touché une frange intergénérationnelle (les 40-60 ans).

- Une période qui touche les plus jeunes, celle que nous traversons actuellement avec une dimension sociale et sociétale très présente.

II.5 L'UNIVERSITE JEAN MONNET DANS SON ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL

CHRISTOPHE FAVERJON,

Maire d'Unieux (ancien siège de Creusot Loire employeur de 8000 salariés), vice-président en charge de l'enseignement supérieur et recherche à St Etienne métropole, professeur de sciences économiques et sociales au lycée A Camus de Firminy.

L'intervention de Christophe Faverjon s'est articulée autour des thèmes suivants :

- Le territoire, définition et logiques

A la question : le territoire est-il la bonne échelle pour l'innovation et l'Université ? la réponse est positive. D'ailleurs l'UJM a été créée par la mobilisation du territoire au tournant des années 60. Le territoire s'est ensuite retrouvé dans un quasi consensus pour garder UJM et refuser les modalités de fusion de l'IDEX.

Le territoire rayonne face à une concurrence féroce entre territoires. Le territoire peut cependant être élargi, Lyon – Saint Etienne ça n'est pas seulement le derby mais aussi un large territoire commun avec le pole métropolitain que malheureusement le grand Lyon veut dissoudre.

Ce grand territoire possède des intérêts et projets communs : l'existence de l'aéroport Saint Exupéry, la mise en place de voies vertes, des commandes publiques communes, le contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise avec une nouvelle traversée du Rhône à Givors.

- L'identité de l'université Jean Monnet

L'UJM répond à une logique et à des demandes sociales, elle doit continuer à répondre à cette demande, d'ailleurs l'UJM est classée n° 2 pour le nombre de bourses par étudiant. Le passage de la recherche à l'innovation s'organise autour de la fondation pour l'ESR (Enseignement supérieur et recherche) dotée de 800000 euros par an.

- Rôle de la métropole

Saint Etienne Métropole est la bonne échelle d'intervention pour l'ESR. L'objectif de Saint Etienne Métropole est d'atteindre 40.000 étudiants en 2035 (20.000 en 2010 et 29.000 en 2022).

La métropole accompagne le développement de l'activité, Keranova est un exemple de l'accompagnement par la métropole : de la recherche en passant par la preuve de concept jusqu'à l'industrialisation. L'accompagnement de la création d'entreprises est aussi une priorité avec particulièrement un fonds avec la métropole de Clermont-Ferrand de 2 x 2,5 millions d'euros. Dans la métropole et dans les communes, des politiques locales se mettent en place. Par exemple à Unieux, des logiques d'acteurs s'organisent avec des conseils de quartiers, un conseil local d'aide éducative... C'est plus difficile pour d'autres territoires que les communes.

Il existe une volonté de mettre en place une gouvernance économique dans St Etienne Métropole.

- Les emplois de demain

Les emplois se transforment, la formation de jeunes travailleurs par une approche cognitive se développe. Les activités de demain sont en germe dans la recherche et les laboratoires d'UJM.

Les activités vont se relocaliser obligeant l'habitant à se rapprocher des produits et des services.

II.6- SYNTHESE DES DEBATS DE LA TABLE RONDE II

GILBERT DAVID
Lasaire

A la suite de la seconde table ronde « Ressources universitaires et territoires : la clef de l'innovation », le débat s'est orienté sur la question suivante : comment développer et coordonner notre territoire, sachant que les territoires sont avant tout concurrents (dumping social, pratique de l'attractivité par les coûts…) ?

1- Au préalable, il est nécessaire de définir ce qu'on entend par territoires.

Les territoires sont des entités humaines qui répondent en fonction du contexte à des principes directeurs communs, élaborés ensemble.
Ainsi, on remarque que le territoire de l'Université Jean Monnet s'étend non seulement sur Saint-Étienne Métropole, mais aussi sur tout le département de la Loire, en partie sur ceux de la Haute Loire, de l'Ardèche et de la Drome.
Constatons qu'il y a territoire quand il y a capacité à faire consensus (exemple : mobilisation pour créer l'université Jean Monnet ou le CHU).
Toutefois le territoire ne peut pas tout régler. Il faut tenir compte des régulations au niveau de l'Europe, du monde, mais aussi du rôle des régions. Même s'il faut mettre en œuvre une alternative au colbertisme, il y a des arbitrages et des rééquilibrages qui dépassent le territoire et qui peuvent être éventuellement envisagés au niveau régional.

2- Les conditions pour améliorer les relations dans les territoires sont de réaliser une cartographie des compétences.

Compétences pas uniquement techniques mais aussi organisationnelles afin de savoir « qui fait quoi » et « qui sait quoi ».
Il est aussi important de réintroduire les acteurs scientifiques dans les territoires. L'Université c'est le point qui doit réaliser l'intermédiation entre ces acteurs.
Le Territoire doit permettre de renforcer les liens sociaux, organiser la coopération entre les acteurs afin d'éviter toute exclusion, notamment des plus défavorisés.
Le territoire ligérien a de nombreux atouts : des entreprises innovantes (exemples Keranova, HEF…), un écosystème existe : Lactips (St Paul en Jarez), des clubs d'entreprises dans le Gier et l'Ondaine, un cluster de la filière mécanique et métallurgique : Mécaloire, une Université pluridisciplinaire, un cadre de vie des plus agréable (escalade, Loire et activités nautiques, parc naturel), une importante richesse humaine.
Des partenariats peuvent se nouer sur cette base, internes entre Métropole et Département, mais aussi externes avec des territoires voisins dans la région, et notamment avec les Métropoles de Lyon (cf. fond d'amorçage dans le cadre du projet TIGA ; mais regret de la dissolution du Pôle Métropolitain) et de Clermont-Ferrand (cf. société de capital risque en

commun).

3- Se pose alors la question de la gouvernance.

Il est nécessaire de réfléchir à une gouvernance d'acteurs la plus large possible. Cette gouvernance d'acteurs doit être opérationnelle et dotée d'un pouvoir décisionnel.
Qui dit gouvernance dit projets, sinon la gouvernance n'existe pas.
La gouvernance doit avoir un ancrage territorial et s'inscrire dans la transition écologique.
Les partenaires sociaux doivent bien sûr être intégrés aux acteurs, toutefois on remarque qu'ils ont un pouvoir au niveau de leurs fédérations, et peu au niveau territorial. C'est un problème pour toutes les organisations (Medef, CGPME, syndicats salariés). Cela doit changer pour que le dialogue soit productif au niveau territorial (exemple des pôles de compétitivité sans les organisations syndicales).
La gouvernance ne doit pas oublier d'être en lien avec les sciences dures (ex : le GIEC).
La gouvernance doit être innovatrice en matière d'indicateurs de réussite et capable de proposer autre chose que le PIB.
Il serait intéressant d'avoir une comparaison européenne et de voir comment fonctionnent les Districts en Italie et les Landers en Allemagne.

Ont contribué à cette discussion : Anne-Marie Vergnon, Gabriel Colletis, Damien Charitat, Christophe Faverjon, Jacques Perrat, Frédéric Bruggeman, Pierre Héritier, Corinne Autant-Bernard.

PREMIERES CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

I-LE ROLE DE LA REGION AUVERGNE RHONE ALPES DANS LES INTERACTIONS UNIVERSITES TERRITOIRE

LAURENCE BUSSIERE,
Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes en charge de l'éducation et des lycées, siège aux conseils d'administration et scientifique de l'université Jean Monnet et au conseil de surveillance du CHU de Saint-Étienne. Elle représente le président de la Région.

Beaucoup de sujets abordés au cours de ce séminaire « Université et Territoires » concernent les compétences de la Région Auvergne-Rhône-Alpes :

- L'Enseignement Supérieur : en Auvergne-Rhône-Alpes nous avons plus de 370 000 étudiants,
- La Recherche : ce sont 40 000 chercheurs dans notre région qui travaillent en entreprise (24 000) ou dans administration (16 000)
- L'Économie : Auvergne-Rhône-Alpes est la deuxième région économique de France
- Les Formations initiale (ce sont plus de 450 lycées) et professionnelle (la région compte plus de 100 000 apprentis)
- Transports : la région gère un important réseau de trains et de bus
- Aménagement du Territoire : 8 habitants sur 10 vivent dans une unité urbaine (zone d'habitat continu)

La région Auvergne-Rhône-Alpes rédige son Schéma Régional d'Enseignement Supérieur de Recherche et d'Innovation (SRESRI) avec pour objectifs :

- Nécessité de positionner la Région en acteur de projets et de privilégier une gouvernance de projets et de proximité.
- Trouver un équilibre entre métropoles et territoires ruraux. D'où des structures plus petites avec des sites de proximité (Roanne, Bourg en Bresse, Oyonnax, Vichy, Moulins, Valence, …) qui constituent des maillons essentiels facilitant l'accès des étudiants hors métropoles à l'enseignement supérieur.
- Faire travailler localement les entreprises locales. L'ancrage territorial est important dans l'optique de conjuguer développement équilibré des territoires et capacité à implanter des projets structurants à fort impact socio-économique.
- Lien entre recherche et économie : Les rencontres entre d'une part les acteurs économiques et d'autre part le monde universitaire et de la recherche constituent le terreau dans lequel prennent racine l'innovation et les partenariats public-privé. Ces mises en relation entre les académiques (organismes de recherche, écoles d'ingénieurs, …) et les entreprises permettent de mieux cerner les compétences des

premiers et les besoins des seconds, de partager une même culture de l'innovation et de construire des partenariats.

- L'agence de développement économique Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises constitue la seule porte d'entrée pour les entreprises quels que soient leurs besoins. Elles seront orientées ou accompagnées pour y répondre.
- Faciliter la relocalisation d'entreprises : Accroître les partenariats public-privé en recherche et développement pour soutenir et relocaliser la production de biens et de services

Écouter les territoires en matière d'emplois, de compétences et de qualifications et programmer les actions de formation professionnelle des jeunes et des adultes compte-tenu de la stratégie de développement économique du territoire.

PREMIERES CONCLUSIONS

II- LE BESOIN D'ECHANGES ENTRE UNIVERSITE ET ACTEURS DU TERRITOIRE POUR METTRE EN ŒUVRE LA REDIRECTION ECOLOGIQUE

ANNE-MARIE GROZELIER,

Secrétaire générale de Lasaire

Les débats de cette journée ont été très riches et il ne faut pas en tirer des conclusions trop rapides. La matière est complexe et l'imbrication très forte entre des logiques d'université et de territoire. Il importe plutôt de souligner quelques réflexions que suggèrent vos débats et qui font écho au séminaire organisé par Lasaire en janvier 2022 sur renouveau industriel et transition écologique.

Premier sujet : il y a un consensus assez large pour souligner qu'UJM a de nombreux atouts, y compris dans ses relations avec le territoire :

-une certaine agilité liée à sa taille permet un rapport équilibré entre formation et recherche

-un fort attachement à ses missions de services publics. L'Université de St-Etienne est connue pour son modèle social

-sa préoccupation spécifique de l'insertion des jeunes des quartiers dans le monde du travail

-enfin, un rôle d'impulsion dans la transformation des modes de vie et de penser

Deuxième sujet : Les échanges que nous avons eus aujourd'hui soulignent l'importance du dialogue entre enseignants, élus, et entreprises. Cette confrontation des uns et des autres sur des avis, forcément divergents, permet d'éviter la rupture avec le réel, cette propension au déni du réel qu'on rencontre trop souvent en France.

Troisième sujet : le fait de prendre à bras le corps l'urgence de la question écologique, la conscience de ce qui se passe, la capacité à formuler un problème. C'est le thème de la « redirection écologique ». Le besoin ressenti d'avoir des solutions à mettre en œuvre rapidement. Les jeunes sont « éco-angoissés » en quête de sens. La recherche sur ces sujets doit s'ancrer dans le territoire. Ce séminaire a montré l'intérêt d'avoir un lieu d'échanges entre le monde universitaire et les acteurs. L'arrêt de l'IDEX offre une opportunité pour UJM de rebondir, dans un rôle d'impulsion de la transition écologique.

Trois points forts ont émergé de la 2e table ronde.

- Les changements du modèle productif induits par les reconversions écologiques, les délocalisation-relocalisation, les nouvelles chaines de valeur, la relation nouvelle aux sous-traitants, impactent le territoire, le lien université-territoire. La bataille des régions c'est d'accompagner les changements du modèle productif, les relocalisations, attirer des financements, organiser les relations entre les différents acteurs et créer les conditions qui permettent une participation réelle des organisations syndicales. Bref un rôle d'impulsion de politiques industrielles nouvelles répondant aux exigences de la transition écologique.

- Une nouvelle définition du territoire émerge. Elle dépasse la localisation géographique pour s'exprimer dans un ensemble de ressources complémentaires, le partage de valeurs communes, une proximité culturelle, une sorte de promesse de coopération, en somme une volonté de « faire territoire ».

- Le territoire c'est, en effet, un lieu qui doit rester un lieu de décision, un lieu de gouvernance territoriale, un lieu de construction de stratégies, associant tous les acteurs dont les syndicats, et donnant toute sa place aux travailleurs, à tous ceux qui participent à la démarche productive.

.

Cette rencontre s'est inscrite dans la foulée du séminaire de janvier à Paris, et des différentes rencontres qui ont suivi notamment à Reims. N'étant pas stéphanoise, je peux féliciter l'équipe de Lasaire-Saint-Etienne d'avoir réussi la gageure de tenir ce séminaire dans une période troublée et d'avoir réuni autour de cette table des universitaires en charge de responsabilités et des acteurs dont des représentants des trois collectivités les plus concernées par le sujet. Au-delà de ce qui peut passer pour un compliment d'usage, ce séminaire met en exergue le besoin d'échanges entre universitaires et acteurs du territoire. Ces échanges pourraient prendre la forme de rencontres annuelles sur les rapports « université-innovation-industrie- territoire ».

Pour Lasaire, nos sociétés doivent avancer sans fuite en avant, sans sous-estimer les changements nécessaires, mais avec le souci premier de l'égalité. Cette journée de Saint-Etienne se situe dans la bonne direction.